



Programme d'activités 2025

Assemblée générale du 3 avril 2025

VIE INSTITUTIONNELLE

1/ Animation des instances statutaires :

- Préparation et animation des Bureaux et de l'Assemblée générale
- Positionnement sur les sujets d'actualité
- Coordination de l'activité des Commissions : priorités, transversalité.
- Coordination des actions « inter-commissions »
- Animation du groupe des directeurs de parcs : organisation d'une réunion des Directeurs tous les 2 mois, organisation d'une session d'accueil des nouveaux directeurs, appui-conseil stratégique et technique au quotidien, organisation d'un séminaire annuel.
- Impulsion et animation de réflexions transversales sur des sujets d'actualité (évolution législatives, programmes nationaux...)

2/ Représentation dans les instances nationales et internationales, participation aux comités de pilotage de politiques publiques, construction et animation des partenariats publics

- Participation aux instances consultatives de l'Etat
- Construction, renouvellement et animations des partenariats nationaux : conventions cadre, conventions de coopération, convention de subventions, adhésions.
- Contribution à différents comités de pilotage nationaux : outils de gestion des aires protégées...
- Contribution aux politiques « de transition » : climat, biodiversité...
- Mobilisation des partenaires dans le cadre des évènementiels 2024 (séminaires, assemblée générale...)

3/ Consolidations des liens avec les Collectivités, suivi des politiques territoriales :

- Relations avec les représentants nationaux des différentes collectivités (ARF, ADF, ADCF...) dans le cadre de leurs compétences : identification des enjeux, et des pratiques à promouvoir, construction de positionnements
- Veille nationale et information des parcs sur les différentes politiques publiques territoriales en lien avec les missions des Parcs
- Positionnement des Parcs sur les enjeux, leur éligibilité et l'articulation avec les EPCI, les PETR, les agglomérations et métropoles...

4/ Veille juridique et contributions législatives et réglementaires

- Analyse des textes susceptibles d'impacter la politique des parcs naturels régionaux.
- Contributions techniques et/ou propositions, selon l'actualité du Parlement et du Gouvernement
- Suivi des contentieux éventuels et recueil de la jurisprudence
- Appui-conseil auprès du réseau des Parcs sur l'interprétation des textes.
- Veille et suivi des difficultés rencontrées par les syndicats mixtes de Parcs, appui conseil sur leurs statuts, veille sur leurs budgets.

5/ Organisation des Universités d'été 2025

Thème prévisionnel : la réforme de la révision des chartes : situation et perspectives

- Lieu et dates : PNR du Massif des Bauges, du 2 au 4 juillet 2025
- Public : Présidents et Directeurs de Parcs
- Préparation du contenu, expertise de juristes, contribution du CORP et de la commission chartes et syndicats mixtes.
- Organisation avec le Parc d'accueil des inscriptions et de l'accueil des participants.

6/ Aménagement des locaux

Achèvement des travaux et agencements :

- Suivi de l'achèvement des travaux, opérations de réception
- Relations avec entreprises
- Suivi financier

RECHERCHE ET INNOVATION (CORP)

1. DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

PRESIDENT DU CORP : FRANÇOIS MITTEAULT

OBJECTIFS :

- Encourager la recherche et l'innovation, dans le cadre des missions des PNR. Renouveler les solutions dans les territoires,
- Engager des réflexions prospectives sur l'évolution des Parcs naturels régionaux
- Susciter des expérimentations et leur transfert
- Inciter à la coopération et la mise en réseau des Conseils scientifiques

ACTIONS 2025

1/ Animation du Conseil d'orientation de recherche et de prospective (CORP) de la Fédération

- Organisation de deux réunions annuelles du CORP et de réunions régulières du bureau du CORP
- Saisines, en tant que de besoin, sur les sujets de travail de la Fédération (droit à la nature, évolution de l'outil charte)
- Facilitation des échanges d'informations avec les commissions thématiques et chargés de mission de la FPNRF ;
- Accompagnement dans la préparation du congrès : contribution à la réflexion du thème du congrès 2026
- Participation aux universités d'été

2. Stimuler la recherche et les échanges interParcs

En lien avec et en soutien du président du CORP

- Organiser la rencontre annuelle des présidents de conseils scientifiques des Parcs et du CORP
- Proposer une animation scientifique, à destination des membres du CORP, des membres des conseils scientifiques des Parcs, du réseau des parcs et des partenaires associés. Cette animation pourra prendre la forme d'au moins un webinaire sous forme de controverses-débats du CORP sur la place du domestique et du sauvage dans les PNR ;
- Faciliter les partenariats entre Parcs, Fédération, bailleurs de fonds et organismes de recherche et d'enseignement supérieur, avec pour objectif de développer la recherche scientifique de toutes disciplines sur les territoires de Parcs.
- Valoriser la recherche dans les parcs : gestion d'une base de données des actions et productions des Conseils scientifiques
- Mise à disposition des productions via une plateforme sharepoint
- Faciliter les échanges avec les Parcs pour la mise en œuvre des conventions cadre avec la recherche

Mettre en œuvre un projet de recherche sur le transfert et la diffusion d'initiatives innovantes des PNR en matière d'adaptation des transitions :

- Préparation et signature des conventions entre la FPNRF et les Parcs retenus sur 2025
- Sélection des projets 2025 et transmission à la Caisse des dépôts pour validation de la tranche budgétaire 2025
- Finalisation de la mise en œuvre par les Parcs des projets ayant fait l'objet d'une convention en 2023-24 -25
- Mise en œuvre et finalisation des projets 2025
- Bilan

CHARTES ET SYNDICATS MIXTES

COMMISSION CHARTES ET SYNDICATS MIXTES

- Président : Laurent MARTING, président du PNR Normandie-Maine
- Directeurs référents : Sébastien DESANLIS, directeur du PNR de Baie de Somme Picardie Maritime ; Artur FATELA, directeur du PNR de Chartreuse ; Emmanuelle GUILMAULT, directrice PNR du Gâtinais français

2. CHARTES ET PROCEDURES : ACCOMPAGNER LES PARCS EN PROJET ET LES RENOUVELLEMENTS DE CHARTES

OBJECTIFS

- Accompagner les Parcs dans la procédure d'élaboration et de révision des chartes
- Appuyer les Parcs sur les contenus rédactionnels des chartes, lors de la création ou de la révision.
- Expertiser les chartes en préparation de l'avis rendu par la Fédération.

ACTIONS 2025

1/ Instruction des dossiers d'opportunité, d'avant-projets et projets de chartes en révision et en création :

- Instruction et préparation sur projet de charte (11), incluant une visite de terrain :

- Haut-Jura - Révision (1er semestre 2025)
- Causses du Quercy - Révision (1^{er} semestre 2025)
- Périgord-Limousin - Révision (1er semestre 2025)
- Ardennes - Révision (1^{er} semestre 2025)
- Astarac - Création (1^{er} semestre 2025)
- Haute-Vallée-de-Chevreuse (1er semestre 2025)
- Gâtine Poitevine (1er semestre 2025, visite effectuée en 2024)
- Massif des Maures (1er semestre 2025, visite effectuée en 2024)
- Scarpe-Escaut - Révision (2nd semestre 2025)
- Haut-Languedoc - Révision (2^{ème} semestre 2025)
- Préalpes d'azur - Révision (2^{ème} semestre 2025)

- Préparation des visites de la délégation de la Fédération (Rapporteur + Chargé de mission) à organiser en amont des Avis sur projet de chartes : a minima (9) sur l'année.

2/ Accompagnement individuel

Un accompagnement individuel quotidien à distance est proposé par la Fédération dans la procédure d'élaboration et de révision des chartes de parcs naturels régionaux. Un accompagnement spécifique en cas de difficultés particulières ou de contexte complexe peut également être organisé. (30 parcs concernés).

3/ Accompagnement collectif

Des journées d'échanges seront organisées tout au long de l'année afin de favoriser l'échange d'expériences pour permettre aux directeurs, chargés de missions et porteurs de projet d'échanger sur des problématiques communes, les Régions et l'État sont également conviés à ces réunions. Il s'agit d'aborder des questions de procédure, de méthodologie ou des thématiques précises en fonction des besoins exprimés et de l'avancement de chacun dans la procédure.

- Poursuite des Cafés de rêv' (1 par mois, soit 11 cafés de rêv' - pas le mois d'août) : Réunions en visio-conférence à destination des directeurs, chargés de mission révision et référents techniques des régions : lieu d'échange libre : question sur la procédure, retours d'expériences, actualités diverses...

- Organisation de webinaires à destination des Parcs en révision et des Parcs en création :

- o Webinaires thématiques concernant les sujets de fonds : Sujets à adapter en fonction des demandes et des actualités du réseau. Sujets envisagés : l'adaptation au changement climatique, prise en compte du risque incendie, la cartographie dans les chartes (plan de Parc), énergie, carrières et exploitation du sous-sol.
- o Formation bien-être dans la procédure de révision de la charte : Formation à réaliser avec le CNFPT sur le bien-être des équipes pendant la procédure de révision.

4/ Modification de la procédure de révision des chartes :

Travail, en lien avec les Régions et la DEB, sur une modification de la procédure de révision des chartes de Parcs.

- 1ère étape : travail sur une modification de la note technique du 7 novembre 2018 relative au classement et au renouvellement de classement des parcs naturels régionaux et à la mise en œuvre de leurs chartes.
- 2nde étape : travail sur une modification des textes législatifs du code de l'environnement concernant la procédure de révision des chartes.

5/ Veille-action juridique

- Prestation trimestrielle de veille juridique et jurisprudentielle sur le réseau des Parcs : (analyse de la jurisprudence ayant trait aux Parcs, énergie, documents d'urbanisme et hiérarchie des normes, évaluation environnementale, enquête publique, projets industriels, exploitation du sous-sol, etc)
- Prestation juridique générale : appui-conseil auprès du réseau des Parcs sur questions juridiques concernant les chartes, la procédure de révision ou le fonctionnement des syndicats mixtes de PNR
- Appui conseil concernant la modification de la procédure de révision

6 / Capitalisation et partage des données

- Capitalisation et partage de l'expérience des Parcs par le biais de l'espace Ressources du pôle Chartes sur le site internet de la fédération, des espaces collaboratifs d'échanges : partage d'exemples et de modes de faire, élaboration et mise à jour de fiches thématiques et méthodologiques, partage des supports et comptes-rendus des journées d'échanges
- Ouverture de l'espace collaboratif aux Parc en création ayant passé l'avis d'opportunité
- Travail de mise à jour prioritaire des fiches thématiques suivantes : évaluation environnementale, trames vertes et bleues, structure de la charte, réintroduction de la publicité et circulation des véhicules à moteur

7 / Participation aux échanges des réseaux nationaux

- Sur sollicitation, groupes techniciens des régions de Régions de France.
- Éventuels séminaires et colloques nationaux en lien avec le contenu des chartes et leur portée juridique, la procédure de création/révision, la gouvernance et le projet concerté.

8/ Mise à jour de la carte nationale des Parcs naturels régionaux et des projets de Parcs (deux fois par an)

- Récupération et création du contour des nouveaux PNR et des projets de PNR, sur la base de la BD Topo thème administratif dans sa dernière version
- Création de cartes SIG superposables, pour les PNR et pour les projets de PNR, puis export en Adobe Illustrator.
- Animation du réseau des géomaticiens de Parcs GéoPNR : Mise à jour d'une page web, de l'espace collaboratif et de la mailing list, organisation d'une journée d'échanges annuelle.
- Mise en œuvre de la circulaire NOR : DEVL1237893C du 15 février 2013, sur la transmission des données sur les Parcs naturels régionaux au Museum d'histoire naturelle (INPN)
 - o Mise en place d'un WebSIG permettant à chaque Parc de se connecter et de mettre à jour son contour, relance des Parcs et informations aux nouveaux Parcs ou Parcs renouvelés.
 - o Mise aux normes de la donnée « limites des PNR » et transmission à l'INPN.
 - o Participation à la réunion annuelle du SINP.
- Mise à disposition de la liste des communes classées auprès des organismes publics qui sollicitent la Fédération.

3. APPUYER L'ÉVALUATION EN CONTINUE DES CHARTES

OBJECTIFS

- Animer le réseau et renforcer les compétences des Parcs sur l'évaluation de la mise en œuvre de la charte ainsi que sur le suivi de l'évolution du territoire
- Identifier les méthodes et outils de suivi de l'évolution du territoire

ACTIONS 2025

Partager le savoir-faire des Parcs en termes d'évaluation et aider à l'appropriation de cette thématique :

- Organisation de deux réunions en visio-conférence et une réunion en présentielle de la Communauté évaluation dans l'année : réunion nationale d'échange avec retour d'expérience des Parcs sur les thématiques de fond liées à l'évaluation ; les modes de faire, échanges d'information sur la vie du réseau. Ces réunions sont ouvertes aux réseaux des PNR, PNx et PNM.

Formation à l'évaluation des équipes de Parcs :

- Organisation d'une formation-action sur l'évaluation via le CNFPT (5ème session de la formation)
- Élaboration et organisation d'une formation sur l'animation de l'évaluation dans les Parcs via le CNFPT
- Travail de consolidation de l'offre de formation en partenariat avec l'OFB et le CNFPT

Formation à l'évaluation à destination des élus :

- Webinaire de sensibilisation express à destination des élus de Parcs et également des directeurs

Contribution aux webinaires et aux ressources sur l'évaluation avec l'OFB : élaboration du programme et participation à l'animation

Appui quotidien aux Parcs dans la mise en œuvre de l'évaluation : conseils, recueil d'expériences (dispositifs, questions évaluatives, évaluation finale...)

Élaboration d'une fiche méthodologique pour la réalisation des évaluations à mi-parcours et finales comprenant une analyse des pratiques.

4. DOTER LES AIRES PROTEGEES D'UN LOGICIEL DE PILOTAGE ET D'EVALUATION COMMUN: LE LOGICIEL EVA – LIFE BIODIV'FRANCE

OBJECTIFS

- Développer l'utilisation du logiciel dans les trois réseaux de parcs
- Offrir aux parcs un dispositif d'animation et de partage de compétences
- Renforcer les performances du logiciel

ACTIONS 2025

1/ Renforcer l'utilisation du logiciel :

- Appui à la mise en place du logiciel et suivi pour les nouveaux comptes
- Mise à jour de la documentation en ligne et gestion d'un centre de ressources sur le logiciel EVA par et pour les parcs
- Assistance de premier niveau et suivi de l'utilisation
- Création d'un module de formation en ligne

2/ Renforcer l'animation du logiciel

- Animation des instances de pilotages : comités de pilotages (bimensuel), comités techniques (trimestriel) et stratégiques (semestriel).
- Organisation d'un séminaire EVA en présentiel pour les référents EVA pour échanger et se former sur le logiciel et créer du lien dans le collectif
- Développement des échanges entre référents EVA : utilisation et animation d'une mailing liste, d'un groupe collaboratif et organisation de cafés EVA et webinaires
- Animation de la collaboration avec l'OFB, les PNx et les PNM

3/ Renforcer les performances du logiciel

- Poursuite de la mise à niveau technique qui vise à revoir l'architecture de code du logiciel pour gagner en performance, sécurité et longévité.
- Prestations externalisées : maintenance et développement
- Suivi des prestations externalisées
- Organisation et suivi des évolutions du logiciel pour répondre aux besoins des parcs

5. DOTER LES AIRES PROTEGEES D'UN LOGICIEL DE PILOTAGE ET D'EVALUATION COMMUN : LE LOGICIEL EVA

OBJECTIFS

- Développer l'utilisation du logiciel dans les trois réseaux de parcs
- Offrir aux parcs un dispositif d'animation et de partage de compétences
- Renforcer les performances du logiciel

ACTIONS 2025

1/ Renforcer l'utilisation du logiciel :

- Refonte et organisation des formations en présentielle en partenariat avec l'OFB

2/ Renforcer l'animation du logiciel

- Communication autour du logiciel : maintien des outils de communication pour le logiciel EVA (website, vidéo démo...)

- Contribution d'un sujet "EVA" pour la communauté évaluation
- Animation de la collaboration avec l'OFB, les PNx et les PNM

3/ Renforcer les performances du logiciel

- Prestations externalisées : infogérance, assistance, développement
- Suivi des prestations externalisées
- Poursuite de la mise à niveau technique
- Organisation et suivi des évolutions du logiciel pour répondre aux besoins des parcs
- Élaborer une stratégie de collecte des données au niveau national via EVA : revoir certaines fonctionnalités du logiciel et accompagner les têtes de réseau dans la mise en place de tableau de suivi pour la collecte de données au niveau national pour chaque réseau de parc.

6. SYNDICATS MIXTES : CONSOLIDER LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES DE GESTION DES PARCS

OBJECTIFS

- Consolider l'organisme de gestion des parcs
- Consolider les budgets des Parcs
- Adapter, faire évoluer métiers et statuts des équipes des syndicats mixtes de Parcs

ACTIONS 2025

- Appui-conseil sur les modifications statutaires des syndicats mixtes de parcs, avis sur les statuts modifiés dans le cadre des révisions/créations.
- Veille sur les évolutions juridiques du syndicat mixte, les difficultés administratives
- Organisation des échanges sur les outils et méthodes de gestion des syndicats mixtes de Parcs : animation d'une foire aux questions, du groupe collaboratif des responsables administratifs, rédaction ou mise à jour de notes de synthèse.
- Suivi annuel des tableaux de bord « budgets » et « ressources humaines » des syndicats mixtes de parcs
- Développement de la formation dans les PNR :
 - o Animation de la convention nationale de partenariat, avec le CNFPT
 - o Contribution au groupe de travail de l'OFB (GT Décap)
 - o Renforcement des compétences des administratifs
- Animation des échanges inter-parcs :
 - o Organisation du Séminaire annuel des Responsables administratifs, animation des espaces collaboratifs (PNR du Doubs Horloger, juillet 2025)
 - o Organisation de « Cafés administratifs » mensuels (visioconférences)

7. OBSERVATOIRE DES PARCS NATURELS REGIONAUX

OBJECTIFS

- Identifier les tendances d'évolution des territoires de Parcs naturels régionaux au niveau national,
- À partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, caractériser les territoires de Parcs naturels régionaux au niveau national à des fins de communication et pour le suivi des politiques publiques

ACTIONS 2025

- Mise en place d'un groupe de travail pluri-disciplinaire pour accompagner le projet
- Identification de producteurs de données à l'échelle nationale

- Production de fiches indicateurs thématiques pour caractériser et mettre en tendance les Parcs naturels régionaux
- Valorisation et communication autour des données analysées
- Prestation visant à mettre en place un outil pérenne de suivi et communication des données des parcs naturels régionaux

COMMUNICATION

PILOTAGE : COMMISSION COMMUNICATION

- Présidente : Catherine Marlas, présidente PNR Causses du Quercy
- Directeur référent : Yvon Brunelle, directeur PNR Avesnois

8. COMMUNICATION GENERALE

OBJECTIFS :

- Communiquer sur le sens du projet des Parcs, développer la notoriété et asseoir l'image des Parcs, offrir aux Parcs un cadre de communication homogène et favoriser le partage de pratiques en matière de communication. Cette action alimentera les objectifs de la stratégie de communication de la Fédération.
 - o Etre reconnu comme un partenaire clé des décideurs politiques dans les champs de l'aménagement et de l'égalité des territoires, de la transition écologique et de l'agriculture/alimentation.
 - o Réaffirmer le modèle PNR, auprès de trois cibles grand public prioritaires et par le biais d'offre packagées dédiées : les consom'acteurs – les touristes – les actifs métropolitains.
 - o Engager l'ensemble des parties prenantes internes aux parcs - notamment les élus, cible prioritaire - pour renforcer le poids du collectif.
- Dès 2025, ajustement de ces cibles et objectifs de communication suite à l'audit numérique de 2024.

ACTIONS 2025

- Organisation de deux réunions de commission pour accompagner la stratégie de communication de la Fédération des Parcs et le déploiement de son plan d'actions.
- Déploiement et suivi d'application de la stratégie de communication, en coordination avec l'audit numérique de 2024 et ses incidences pour les lignes éditoriales des outils de communication.
- Organisation du séminaire « Communication » au printemps dans le Parc naturel régional de l'Avesnois. Il est destiné aux chargés de communication des Parcs, et ouvert aux membres de la commission communication de la fédération. Il a pour but de partager les pratiques, cibles et objectifs de communication. Un intervenant apportera un regard extérieur sur un sujet de communication.
- Accompagnement dans la mise en œuvre de la charte graphique des Parcs naturels régionaux auprès des Parcs naturels régionaux, des projets de Parcs et réalisation d'un webinaire dédié.
- Suivi des créations et dépôts de marque par le ministère, suivi et accompagnement du ministère et de Parcs pour leur DNS, accompagnement des projets de Parcs en la matière.
- Accompagnement dans la déclinaison de la charte graphique fédérale auprès des chargés de mission de la Fédération et appui à leur réalisation d'éditions thématiques.
- Accompagnement à la communication de Valeurs Parc naturel régional, participation aux commissions marque, accompagnement global, coordination entre les outils de communication institutionnel et ceux de la marque. Le système d'information systématique dans les commissions communication et marque est conservé.

- Accompagnement de la stratégie touristique « Destination Parcs » pour le positionnement et le déploiement des outils de communication, en particulier la plateforme web dédiée
- Relations permanentes avec les Parcs naturels régionaux sur les questions relatives à la communication, mise à jour des documents de référence de la communication fédérale et suivi des échanges sur l'espace membres du site internet de la Fédération des Parcs.
- Veille professionnelle et formation de l'équipe communication au travers de formations, abonnement à des journaux professionnels, participation à des rencontres et au forum CapCom'.
- Réflexion, conception, voire déploiement d'une campagne collective avec les Parcs naturels régionaux, sur le modèle précédent de la campagne « Quand on arrive en Parc »

9. COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

OBJECTIFS

- Renforcer la cohésion politique et technique du réseau des PNR.
- Diffuser les positions des PNR, valoriser l'expertise et les territoires des PNR.

ACTIONS 2025

Suivi et développement des manifestations de la Fédération,
Appui, valorisation et représentation du réseau des Parcs naturels régionaux.

1/ Co-organisation d'événements partenaires grand-public

- Animation de la "Bannière France Patrimoine& Territoires d'exception" au travers d'actions de communication (notamment affichage dans les Gares...) et de promotion digitale, participation au salon SITEM ou Salon du patrimoine via des conférences ad hoc, d'édition print (manifeste commun, etc).

2/ Appui, valorisation de la représentation du réseau des PNR

- Universités d'Été de la Fédération des Parcs.

3/ Contribution à des manifestations nationales

- Salon international de l'agriculture avec le Concours général des Pratiques agroécologiques
- Innover à la campagne
- Fête de la Nature
- Tour de France, collaboration avec ASO pour une visibilité des parcs traversés par le parcours : repérage des Parcs, récupération et formatage de contenus, fourniture de road books, suivi et le relai pendant l'épreuve.

4/ Préparation du Congrès 2026

- Repérages logistiques et suivi des relations avec le PNR d'accueil (en attente du PNR retenu par le Bureau fédéral)

10. COMMUNICATION NUMERIQUE

OBJECTIFS

- Développer la notoriété et asseoir l'image des Parcs comme acteur innovant des territoires ruraux
- Communiquer sur le sens du projet des Parcs, sur leurs patrimoines et initiatives
- Favoriser l'échange et le travail collaboratif à l'intérieur du réseau des Parcs

ACTIONS 2025

Site Internet de la Fédération des Parcs :

- Suivi technique et correctif de l'outil selon les évolutions du web
- Animation du site en contenus d'actualités (articles, agenda) et mise à jour des contenus existants
- Accompagnement et formation des utilisateurs dans leurs usages sur le site (médiathèque) et dans les espaces membres (groupes collaboratifs et intranet)
- Coordination et suivi de la stratégie DNS -domaine name system- pour sécuriser l'identité numérique de la Fédération des Parcs et harmoniser les pratiques de nommage entre les sites satellites (Habiter-parc.fr, Congrès des parcs, Valeurs-Parcs.fr...).
- première phase de développement du site

Réseaux sociaux :

- Déploiement de la stratégie de communication numérique et ajustement du positionnement des outils
- Animation des communautés social media de la Fédération - X, LinkedIn, YouTube (et Facebook avant la migration vers Destination Parcs) : création de contenus, animation des communautés, suivi et analyse des audiences.

Newsletter :

- Préparation, rédaction, envoi et suivi de la newsletter mensuelle de la Fédération des Parcs (10 envois/an à une base contact de 3000 contacts).

11. COMMUNICATION MEDIA

OBJECTIFS

- Porter et relayer les prises de positions politiques de la Fédération des Parcs
- Communiquer sur le sens du projet des Parcs, sur leurs patrimoines et initiatives
- Développer la notoriété et asseoir l'image des Parcs
- Développer une relation de confiance et de proximité avec la presse

ACTIONS 2025

- Rédaction et envoi de communiqués de presse réguliers liés à l'actualité de la Fédération et/ou des Parcs
- Communication sur des opérations majeures (liste non exhaustive) : Assemblée générale, Événements (Congrès des Parcs, salon de l'agriculture, Tour de France...), Déplacements du Président, de création de Parcs
- Administration des contacts journalistes : identifications des contacts, statistiques des envois de communiqués de presse, réponse et suivi des demandes...

12. COMMUNICATION PRINT ET AUDIOVISUEL

OBJECTIFS

- Représenter l'image et les enjeux des Parcs auprès des élus et partenaires institutionnels nationaux et régionaux
- Rendre compte des actions des Parcs
- Communiquer sur leurs spécificités et enjeux pour l'avenir auprès de tous les publics

Cette action répond aux missions de la Fédération en :

- contribuant à la représentation des intérêts collectifs des Parcs
- diffusant, faisant connaître et prenant en compte l'éthique des Parcs
- assurant l'information entre Parcs et auprès de tous publics

ACTIONS 2025

Magazine Parcs

- Réalisation de deux numéros du magazine Parcs, diffusé à 19 000 destinataires. Principal outil de la communication institutionnelle, son premier numéro sera consacré au thème de l'agriculture. Ce semestriel paraîtra en mars ou avril puis en septembre ou octobre.

Partenariats éditoriaux "print" et audiovisuel

- Suivi de la diffusion de l'ouvrage jeunesse réalisé en 2024 avec les éditions Casterman
- Relations régulières avec les éditeurs de rang national, veille de tout projet potentiel et appui des Parcs sur leurs propres relations éditeurs.
- Relations régulières avec des producteurs, réalisateurs, diffuseurs TV pour accompagner tout projet utile à la notoriété et à l'image des Parcs.
- Réalisation d'un 4 pages complémentaire au rapport d'activités annuel

Documents institutionnels et supports visuels de la Fédération et des Parcs

- Réalisation d'une pochette institutionnelle avec l'ARF à destination des élus régionaux, avec les contenus des méristèmes
- Réalisation de supports génériques : Kakémonos, fiche plaquette des nouveaux parcs, carte des parcs, carte de vœux 2025
- Réalisation d'un 4 pages complémentaire au rapport d'activités annuel
- Accompagnement des publications techniques de la Fédération
- Gestion du fond iconographique (photothèque)

EUROPE ET INTERNATIONAL

PILOTAGE : COMMISSION EUROPE ET INTERNATIONAL

- Présidente : Sophie Tubiana
- Directeur référent : Matthieu Cruège

13. SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCS NATURELS REGIONAUX DANS LA MISE EN PLACE D'ACTIVITES DE COOPERATION DECENTRALISEES A L'INTERNATIONAL (DAECT)

ACTIONS 2025

1/ Soutenir les coopérations décentralisées des Parcs naturels régionaux :

- Favoriser le démarrage de nouvelles coopérations, sur la base des réponses des PNR à l'enquête de recensement de leurs besoins et expertises à valoriser
 - o Accueils d'une délégation de la Province de Kaihua
 - o Organisation de missions exploratoires (Bhoutan, Cameroun, Arabie Saoudite...)
 - o Selon sollicitations
- Appui à la mise en œuvre et au développement de coopérations existantes, en priorité sur les géographies les plus actives :
 - o Paysaje Biocultural Jalisco (Mexique) / PNR du Haut-Languedoc (AAP franco-mexicain 2023-2024)
 - o Province de Salta (Argentine) / PNR Vercors (AAP Amérique Latine et Caraïbes 2024-2026)
 - o Projet PROTEMO 2022-2024 avec la Guinée : montage d'un nouveau projet en 2025

2/ Identifier des synergies et permettre une montée en capacité du réseau

- Organiser un webinaire dédié à la coopération et adossé à la Commission Europe-International, selon le format : ½ journée réservée aux travaux des membres de la commission, suivi d'½ journée ouverte à tout le réseau (Parcs, Régions, partenaires) pour partager des expériences et monter en compétence
- Créer des synergies avec la Formation internationale francophone organisée par le réseau Grands Sites de France en avril 2025
- Identification de synergies avec le réseau Mab France UNESCO et Climate Chance
- Participer au Groupe de travail *Biodiversité et Développement* animé par le comité français de l'UICN
- Participer à la cellule inter-réseaux animée par NaturXpairs (mise en relation avec les gestionnaires, liens directs avec la chargée de mission inter-réseaux RNF, participation aux COPIL)

3/ Assurer l'animation des projets Clés en mains en 2025 :

- Animer le projet PROT'AIR avec l'Etat de la Bahia
- Co-animer le projet COOP'R avec l'AIRF.

4/ Promouvoir le réseau des Parcs naturels régionaux à l'international :

- Rédiger une Newsletter bimestrielle pour tenir informés les PNR et autres partenaires intéressés des actions internationales de la Fédération et du réseau.
- Mettre à jour et transmettre les ressources numériques sur les PNR et leurs coopérations (traduites en espagnol, en anglais et en portugais).
- Continuer à alimenter la carte interactive des coopérations internationales accessible à tous sur le site de la Fédération
- Rédiger des articles sur nos réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter, Site internet...) ou bien dans les publications papier (Magazine Parcs, Revue OFB, autres...)
- Rédiger, mettre en page et publier notre stratégie internationale 2025-2035

- Participer à des événements internationaux (Congrès mondial UICN, autres selon opportunités) et à des webinaires organisés par nos partenaires pour promouvoir nos actions

14. ANIMATION DE LA COOPERATION AVEC L'UNION EUROPEENNE ET A L'INTERNATIONAL

ACTIONS 2025

1/ Animation de la Commission Europe et International

- Organisation de la journée internationale des PNR le 5 décembre
- Participation aux partenariats internationaux et prospection pour le montage de nouveaux projets
- Veille sur les AAP internationaux, financements privés...
- Réflexion pour une meilleure organisation et un lobbying à l'échelle européenne

2/ Animation de la Task Force Natural Regional Landscape Parks

- Déployer une stratégie de communication effective en réunissant les chargés de communication des réseaux partenaires
- Aide à l'enquête de recensement des PNR européens
- Identification et prospection de synergies pour monter des projets européens
- Participation aux réunions du groupe, dont une en présentiel

3/ Rapprochement avec des réseaux partenaires

- Organisation de réunions conjointes avec Régions de France, Mab France UNESCO, Grands Sites de France, AIRF, CUF...
- Participation au Groupe de travail Biodiversité et Développement -Comité français UICN

15. COOPERATION TRANSFRONTALIERE ET EUROPEENNE

ACTIONS 2025

1/ Développer la section francophone et la coopération avec l'UE

- Animer la section francophone d'EUROPARC :
- Définir un Bureau commun avec une personne désignée par pays (qui valide l'ordre du jour des réunions)
- Réunir la section au moins quatre fois par an avec au moins une rencontre annuelle en présentiel chez l'un des membres.
- Suivre l'actualité du réseau EUROPARC et des financements européens
- Création d'un "Programme annuel de la section francophone" recensant des webinaires organisés dans chaque réseau sur des thématiques d'intérêt commun
- Favoriser les coopérations entre aires protégées européennes :
- Demande de simplification de la procédure CETD (« équivalence entre la CETD et la marque Esprit Parc National / Valeurs Parc »).
- Représenter les intérêts des PN et des PNR français sur des thématiques communes auprès du réseau EUROPARC (ex : lobbying pour plus de mise en réseau des prestataires touristiques européens)
- Favoriser le montage de projets avec différents acteurs européens (ex : Interreg ENO / Interreg euro-MED...)

2/ Développer la section francophone et la coopération avec l'UE

- Animer un groupe de travail transfrontalier
- Suivre les actualités en matière de coopération transfrontalière, à travers l'adhésion aux réseaux MOT et EUROPARC
- Identifier nos points faibles (et forts) et échanger sur ces questions avec la MOT
- Coordination logistique des réunions et webinaires

- Communiquer sur les actions transfrontalières des PN et des PNR
- Réaliser une **plaquette de communication** qui recense les **points forts** des PNR et PN frontaliers et de nos actions de coopérations transfrontalière
- Valoriser notre partenariat avec EUROPARC : identifier la plus-value de leur offre sur le transfrontalier et trouver des synergies avec le réseau MOT pour une offre plus adaptée aux PNR et PN.

3/ Expérimenter des outils d'accompagnement en matière juridique pour la coopération transfrontalière

En lien avec le réseau MOT, partages d'expériences

16. PROJET COOP'R

OBJECTIFS

Créer un effet levier pour les projets de coopération visant à restaurer et à valoriser les aires protégées et autres espaces naturels dans l'espace francophone en contribuant à leur développement économique et social.

ACTIONS 2025

- 1/ Organisation d'un regroupement technique de 5 jours au Cameroun en avril 2025
- 2/ Organisation de 5 Webinaires participatifs thématiques d'une durée de 2h30
- 3/ Organisation d'un séminaire de clôture du projet, en marge de l'Assemblée Générale de l'AIRF

17. PROT'AIR : PROJET AIRES PROTEGEES ET TOURISME DURABLE FRANCE – BAHIA

OBJECTIFS

Concrétiser l'accord de coopération entre la Fédération et l'État de Bahia, signé en octobre 2023, en favorisant les échanges sur les bonnes pratiques en tourisme durable et agriculture familiale. Il renforcera les compétences des gestionnaires des espaces protégés et des municipalités attenantes dans l'Etat de Bahia et identifiera des sites pilotes pour déployer l'approche des PNR française.

Plus spécifiquement :

- OS 1 : favoriser les échanges de bonnes pratiques en matière de gouvernance participative des espaces protégés
- OS 2 : renforcer les capacités des collectivités territoriales des 2 parties pour structurer une offre touristique durable
- OS 3 : réaliser un diagnostic de l'Etat de Bahia pour identifier 1 ou 2 sites pilotes pour mener des actions futures (approche PNR...)
- OS 4 : utiliser la coopération universitaire pour initier des programmes de recherche en matière de tourisme lié à l'agriculture et la gastronomie

ACTIONS 2025

- Diagnostic des aires protégées : Inventaire et analyses sur le fonctionnement des parcs dans l'État de Bahia.
- Webinaires : Partages d'expérience entre acteurs français et brésiliens sur la gouvernance, l'agriculture familiale et le tourisme durable.
- Mobilité internationale : Missions croisées entre France et Brésil pour des ateliers, séminaires et accueil de délégations – en synergie avec le Séminaire Agriculture organisé dans le PNR du Haut Languedoc en mai 2025
- Formation et innovation : Mise en place de formations pour les agriculteurs et création de marques locales pour valoriser les produits régionaux.

- Valorisation : Participation aux rencontres franco-brésiliennes du tourisme durable en septembre 2025
- Opérationnalisation : recrutement d'un VSI qui s'assurera du bon déroulé du projet à Salvador de Bahia de janvier à décembre 2025

18. PROJET FICOL AVEC LES ÉTATS DE OAXACA ET COLIMA (MEXIQUE)

OBJECTIFS

Accompagner la répliquabilité et l'institutionnalisation de l'outil « Paysage Bioculturel » mexicain inspiré des PNRs français ;

ACTIONS 2025

Projet à l'étude – démarrage prévisionnel second semestre 2025

BIODIVERSITE ET GESTION DE L'ESPACE

PILOTAGE : COMMISSION BIODIVERSITE ET GESTION DE L'ESPACE

- Président : Michel Garcia (Pyrénées catalanes)
- Directeurs référents : Clothilde Duhayon (Corbières-Fenouillèdes) et Fabrice Château (Périgord-Limousin)

19. CONTRIBUER AUX POLITIQUES PUBLIQUES DE LA BIODIVERSITE

OBJECTIFS

- Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre ou la révision (selon leur état d'avancement) des principales politiques publiques « biodiversité » portées par l'État (principaux plans et stratégies) ;
- Suivre l'élaboration et l'application des principaux textes législatifs et réglementaires ayant une incidence forte sur la biodiversité. Des notes techniques (appelées parfois circulaires, directives, instructions, etc.) peuvent également être concernées ;
- Faire en sorte que l'expérience du réseau des PNR dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de la biodiversité puisse profiter à leurs concepteurs, principalement l'État, l'OFB et l'Union européenne, mais également les Régions, les Agences de l'eau, etc. ;
- Faire jouer aux PNR leur rôle de territoires d'expérimentation sur le sujet.

ACTIONS 2025

Qu'il s'agisse des textes législatifs et réglementaires, ou des politiques publiques « biodiversité », l'action consiste à participer aux réunions des instances afférentes (comités de pilotage, groupes de travail, etc.), à produire, si nécessaire, des notes de positionnement ou de contribution, et à informer les PNR, identifier leur contribution possible et organiser des retours d'expérience de terrain de leur part, si utile.

Le suivi effectué ne comprend pas la réalisation, en tant que telle, d'actions prévues dans ces plans et stratégies. Si elle s'avère pertinente, la réalisation, par la FPNRF seule ou en association avec d'autres structures, d'actions prévues dans ces plans et stratégies, fera l'objet de fiches spécifiques.

Spécifiquement sur le Plan national d'actions « Loup et activités d'élevage » 2024-2029, en partenariat avec la plateforme « Large Carnivore », un séminaire interPNR d'1,5j sera organisé début 2025 à St Chamond (42), qui aura notamment pour objectif la mise à jour de la motion de la FPNRF sur le loup, qui date de 2017.

20. RENFORCER LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE DANS LES PNR ET DEVELOPPER LES APPROCHES TRANSVERSALES

OBJECTIFS

- Capitaliser et faire connaître les actions des PNR en faveur de la biodiversité, en ciblant celles menées dans une vision intégrative (intégration de l'enjeu « biodiversité » dans les différents champs sectoriels) ;
- Contribuer, en apportant le regard des PNR, aux réflexions des acteurs nationaux du domaine de la biodiversité (État, OFB, autres têtes de réseaux d'aires protégées...) ;
- Créer des cadres d'échange au sein du réseau « Biodiversité et gestion de l'espace » des PNR (250 agents environ + élus en charge de la thématique biodiversité dans les PNR) ;
- Apporter des informations aux PNR sur les thèmes émergents et les résultats de la recherche ;

- Identifier des besoins en formation des PNR sur de nouvelles thématiques, négocier leur prise en compte par les partenaires nationaux (OFB, CNFPT...), voire aider à leur conception.

Les différents champs sectoriels sont les suivants : agriculture, urbanisme, construction, énergie, gestion forestière, gestion de l'eau, gestion des risques naturels, santé, aménagement, etc.

Cette action contribue à l'ensemble des différentes politiques en faveur de la biodiversité, notamment la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB3).

ACTIONS 2025

1/ Appui-conseil et organisation d'échanges thématiques

L'appui-conseil et l'organisation d'échanges thématiques porte sur des thèmes liés à l'actualité et aux besoins des PNR, identifiés au fil du temps. Les thèmes porteront principalement autour de la prise en compte de la biodiversité dans les différents champs thématiques, en synergie avec les actions des différents chargés de mission de la FPNRF sur ces champs thématiques. D'autres thèmes plus « transversaux » (non liés à un champ thématique en particulier) ont d'ores et déjà été identifiés, comme la mise en place de « crédits/certificats biodiversité », le développement des Solutions fondées sur la Nature et l'utilisation de concepts tels que ceux d'« empreinte biodiversité », de « droits accordés à la nature », de « Une seule santé » et de « libre évolution ».

Cette animation se traduira notamment par :

- L'organisation de trois réunions de la commission « Biodiversité et gestion de l'espace » ;
- L'organisation d'un séminaire inter-PNR dans un PNR et de webinaires thématiques ;
- La diffusion régulière d'informations au réseau « Biodiversité et gestion de l'espace » des PNR;
- L'animation des groupes collaboratifs existants : « Pollinisateurs », « Anguille », « Loup », « Une seule santé », « Trame verte et bleue » et « Milieux souterrains ». De nouveaux groupes collaboratifs pourront être créés si besoin ;
- L'alimentation de l'espace « Ressources réseau » du site internet de la FPNRF, et notamment des dossiers thématiques, dans une logique de complémentarité avec les centres de ressources nationaux existants.

2/ Capitalisation et diffusion des expériences des Parcs

- Proposer la parution d'articles de retours d'expériences dans des revues nationales ;
- Proposer des interventions de PNR dans les principaux colloques/assises organisés par des partenaires;
- Proposer l'intégration des expériences PNR dans les publications de partenaires (Comité français de l'UICN, OFB, FRB...) ;
- Participer au jury du Concours Capitale française de la biodiversité et inciter les PNR à aider les communes de leurs territoires à concourir ;

Les articles parus dans des revues spécialisées et les interventions du réseau des PNR dans des colloques ou séminaires/webinaires sont intégrées à l'espace « Ressources réseau » de la FPNRF.

3/ Mise en œuvre du volet biodiversité de la convention de partenariat avec RTE

- Incitation des PNR à contribuer, grâce à des partenariats locaux entre PNR et directions régionales de RTE, à une gestion plus favorable à la biodiversité des bandes de services sous les lignes HT et THT, en s'appuyant sur des lignes directrices établies au niveau national. Suivi des projets mis en place, dans ce cadre commun, au sein des PNR ;
- Mise à jour régulière du tableau de bord des actions partenariales PNR/RTE et recherche en continu, sur cette base, d'une valorisation nationale d'actions exemplaires ;
- Aide à la formation « Impact des ouvrages de RTE sur la biodiversité » proposée par RTE à ses agents. Des PNR accueillent cette formation sur leur territoire. Une formation sera montée dans le quart Sud-

Ouest de la France (Pyrénées Ariégeoises), en complément des formations reconduites dans le Golfe du Morbihan, les Ballons des Vosges et les Alpes (Chartreuse/Massif des Bauges) ;

- Échanges sur des thèmes comme la mise en place de « crédits/certificats biodiversité » et l'utilisation du concept d'« empreinte biodiversité » (idem partenariat avec GRTgaz).

4/ Mise en œuvre du volet biodiversité de la convention de partenariat avec GRTgaz

- Recensement des actions partenariales PNR/GRTgaz sur le sujet de la gestion permettant la préservation et le développement de la biodiversité et de ses services sur les sites aériens de GRTgaz, regard croisé sur les enseignements à en tirer et recherche en continu, sur cette base, d'une valorisation nationale d'actions exemplaires ;
- Co-élaboration d'une formation sur la biodiversité pour les agents de GRTgaz, inspirée de celle existante avec RTE ;
- Échanges sur des thèmes comme la mise en place de « crédits/certificats biodiversité » et l'utilisation du concept d'« empreinte biodiversité » (idem partenariat avec RTE).

5/ Participation aux réflexions du CNFPT et de l'OFB sur l'offre de formation.

La FPNRF fera notamment remonter des propositions de nouvelles formations, en lien avec la biodiversité, pouvant intéresser les PNR. Elle pourra s'impliquer dans le montage de ces nouvelles formations.

6/ Suivi des actions de partenaires impliquant fortement les PNR

Les actions de partenaires seront identifiées au fil du temps. Cependant, différentes actions ont d'ores et déjà été identifiées, comme les Solutions fondées sur la Nature (UICN, LIFE Artisan porté par l'OFB...), les actions du centre de ressources Trame verte et bleue, certains thèmes figurant dans le 12ème programme 2025-2030 des agences de l'eau, etc. La FPNRF contribuera au Congrès mondial de l'UICN, notamment aux motions.

7/ « Gestion du risque incendie, biodiversité et paysages » dans les chartes de PNR

La FPNRF produira, en janvier 2025, une fiche « Chartes de PNR et risque incendie », avec une forte composante biodiversité/paysages, qui sera mise à disposition des acteurs de l'élaboration des chartes de PNR. Ce travail sera un « prolongement zoomé PNR » du guide pratique d'aide à l'intégration du risque incendie dans les documents de gestion d'aires protégées, réalisé en 2024 par l'OFB, avec un groupe de travail « Aires protégées et gestion du risque incendie » incluant la FPNRF.

21. BIODIVERSITE & COLLECTIVITES

OBJECTIFS

L'objectif de cette action, en partie menée par la FPNRF dans le cadre de la CPO MTEECPR, et largement dynamisée par un soutien de l'OFB à partir de décembre 2024, pour 3 ans, est d'animer le réseau des PNR, mais également celui des parcs nationaux, sur des champs liés à la prise en compte de la biodiversité par le bloc communal.

Pour mener l'action, une articulation sera recherchée avec l'animation réalisée, à l'échelle régionale, par des acteurs tels que les ARB existantes, les services de l'Etat, les conseils régionaux, etc.

Certains champs d'actions ont d'ores et déjà été identifiés : dispositifs proposés aux collectivités territoriales par l'OFB (Atlas de la biodiversité communale, Territoires engagés pour la nature...), dotation de soutien pour les aménités rurales, concours Capitale française de la biodiversité et offre de formation.

Le travail sur la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales sera mené avec les têtes de réseaux des différentes aires protégées en bénéficiant.

L'action contribue à la mise en œuvre de la Stratégie nationale biodiversité 2030, notamment sa mesure 30, qui invite à « Déployer la planification territoriale et renforcer les outils pour accompagner les collectivités territoriales dans leur mobilisation ».

ACTIONS 2025

1/ ABC (Atlas de la biodiversité communale)

- Identification des différentes stratégies des Parcs lorsqu'ils montent un dossier ABC, en termes de portage et d'échelle et caractériser le rôle du Parc ;
- Première analyse des liens réalisés par les Parcs entre les ABC et l'ensemble des outils/dispositifs qu'ils utilisent dans différents domaines (urbanisme, agriculture/alimentation, énergie, risque incendie, gestion de l'eau, santé, etc.), ainsi qu'avec le dispositif TEN, l'entrée par le paysage, et la place faite à des actions de restauration de la nature ;
- Premier recensement des suites données aux projets d'ABC réalisés dans les Parcs.

2/ Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales

- Mise en place d'un tableau de suivi des actions bénéficiant de la dotation ;
- Contribution à la communication sur les actions les plus significatives et à l'évaluation des modalités de mise en œuvre du dispositif.

3/ Concours Capitale française de la biodiversité

- Contribution à la promotion du concours dans les Parcs ;
- Identification d'expériences de Parcs pouvant être mises en avant.

4/ Offre de formation

- Établissement, avec l'OFB et le CNFPT, d'une première liste de formations qui auraient pertinence à être créées.

22. REPRÉSENTER ET ANIMER LE RESEAU DES ELUS NATURA 2000

Depuis fin 2019, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France porte avec 3 autres têtes de réseaux (FCEN, RNF et RGSF), une mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires qui s'adresse à l'ensemble des structures porteuses et animatrices de sites Natura 2000. L'enjeu de la mission est de garantir une représentation et une animation plus politique du réseau Natura 2000 à l'échelle régionale et nationale.

OBJECTIFS

- Représenter et défendre les intérêts du réseau Natura 2000 dans le paysage institutionnel des aires protégées ;
- Contribuer aux textes législatifs et réglementaires ;
- Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques dans les sites Natura 2000 ;
- Participer à l'application du règlement européen de restauration de la nature ;
- Capitaliser les retours d'expériences portés par les élus Natura 2000 ;
- Consolider le partenariat avec les Régions ;
- Créer du lien entre les élus ;
- Faire la promotion de la dotation aménités rurales auprès des élus Natura 2000.

ACTIONS 2025

1/ Renforcer les réseaux régionaux des élus Natura 2000

- Organiser trois rencontres régionales (Aura, HdF, CvdL)
- Participer/accompagner l'organisation d'évènements portés par les Régions

2/ Capitaliser et diffuser les retours d'expériences portés par les élus Natura 2000

- Rédiger des nouvelles belles histoires
- Animer la page LinkedIn de la mission inter-réseaux
- Poursuivre la lettre d'informations (1 à 2 numéros)
- Réaliser 2 nouvelles vidéos « Dans la peau d'un élu Natura 2000 »
- Mettre à jour la plaquette dotation aménités rurales

3/ Apporter des contributions aux évolutions des politiques publiques en lien avec Natura 2000

- Contribuer à la rédaction du nouveau plan d'actions national de la SNAP en particulier via la mesure relative à l'intégration des aires protégées dans les différentes politiques publiques et dans les projets de territoire
- Assurer une veille sur la prise en compte des enjeux du réseau Natura 2000 dans les politiques sectorielles agricoles
- Apporter des contributions aux projets d'avis rédigés par les commissions spécialisées du CNB
- Travailler avec les groupes d'études parlementaires / missions portées par les services d'inspections de l'État sur des sujets en lien avec Natura 2000 et les aires protégées de manière plus globale
- Rédiger des contributions sur le dispositif Natura 2000 en s'appuyant sur des retours d'expérience issus des territoires
- Suivre et apporter des contributions à la déclinaison nationale du règlement européen de restauration de la nature
- Accompagner l'application du décret pesticides
- Poursuivre l'accompagnement des élus régionaux dans la décentralisation de la gestion des sites exclusivement terrestres
- Faire la promotion de la dotation aménités rurales

4/ Représenter le réseau des élus Natura 2000

- Tenir un stand au salon biodiversité (salon des maires)

5/ Organiser et coordonner la mission d'animation inter-réseaux Natura 2000 et territoires

- Maintenir la dynamique inter-réseaux et garantir le co-portage de la mission par les 4 têtes de réseau (3 réunions)
- Coordonner la mission avec le MTE, Régions de France et l'OFB dans un objectif de complémentarité des missions déployées (1 à 2 réunions)

23. CONFORTER L'INTEGRATION DE LA POLITIQUE NATURA 2000 DANS LES TERRITOIRES - LIFE BIODIV'FRANCE

OBJECTIFS

- Mettre en réseau les structures travaillant avec les élus Natura 2000 ;
- Avoir une vision globale des besoins en accompagnement des élus Natura 2000 et identifier des actions à développer pour y répondre ;
- Bénéficier des expertises de chacun ;
- Favoriser l'acculturation de la politique Natura 2000 par les élus ;
- Faire connaître le dispositif Natura 2000 ;
- Participer aux événements organisés par l'OFB dans le cadre du LIFE Biodiv'France.

ACTIONS 2025

1/ Rédiger une stratégie d'accompagnement des élus Natura 2000

- Identifier les acteurs /structures travaillant avec les élus Natura 2000 ;
- Faire un benchmark sur les initiatives déjà mises en place dans 4 domaines : communication, formation des élus, mise en réseau des élus et ancrage territorial et repérer les besoins sur ces 4 domaines ;
- Rédiger une stratégie d'accompagnement des élus sur 5 ans ;
- Assurer l'animation et la coordination de la stratégie à l'échelle nationale.

2/ Structurer la gouvernance de l'action

- Élargir la composition du comité des élus à d'autres structures pour former un comité de pilotage ;
- Créer des groupes de travail sur 4 thématiques : communication, formation des élus, mise en réseau des élus et ancrage territorial.

3/ Acculturer les élus au dispositif Natura 2000

- Organiser 2 webinaires pour les élus Natura 2000 ;
- Initier une réflexion sur le déploiement d'une offre de formation à destination des élus en cohérence avec la stratégie d'accompagnement.

4/ Promouvoir le réseau Natura 2000 français

- Participer à des événements d'envergure régionale, nationale ou internationale en lien avec Natura 2000 et contribuer à la valorisation de retours d'expérience français.

5/ Participer au LIFE Biodiv'France

- Assister aux réunions de coordination du WP3 ;
- Échanger/collaborer avec d'autres bénéficiaires associés porteurs d'actions pouvant être en lien avec le réseau Natura 2000 ;
- Participer à la réunion du comité de pilotage du LIFE.

24. DEFI FAMILLES A BIODIVERSITE POSITIVE

OBJECTIFS

La présente action vise à valoriser l'accompagnement, par la recherche, du dispositif « Défi Familles à biodiversité positive », réalisé dans le cadre de partenariats avec la FRB et le CEFE-CNRS depuis 2022. Deuxièmement, elle vise à financer l'animation locale du Défi familles à biodiversité positive au sein du réseau des PNR.

Elle s'inscrit pleinement dans la nécessité d'opérer des « changements transformateurs », ici à l'échelle individuelle et collective des citoyens (mode de vie et de consommation), pointée par les différents rapports de l'IPBES. C'est une contribution concrète à la mesure 32 « Mobiliser tous les citoyens, sensibiliser, informer et encourager les expériences de nature respectueuses de la biodiversité » de la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB3).

ACTIONS 2025

1/ Animation locale du Défi familles à biodiversité positive dans 8 PNR en 2025.

2/ Consolidation des 7 fiches de cadrage et d'autodiagnostic,

en partenariat avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité. Mise en page des fiches par un prestataire.

3/ Intégration des résultats de l'étude menée par le CEFE-CNRS dans le dispositif en vue de son amélioration.

4/ Travail avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité sur un outil de visualisation paysagère de l'empreinte biodiversité individuelle (période de 2024 à 2026).

5/ Travail avec un prestataire pour l'amélioration de la vidéo de présentation du Défi familles à biodiversité positive en prenant en compte l'avis des PNR et du Comité de Suivi.

25. ACCOMPAGNER LES FAMILLES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE - LIFE BIODIV'FRANCE

ACTIONS 2025

Les missions pour le Défi familles à biodiversité positive dans le cadre du LIFE Biodiv'France sont les suivantes :

1. Lancement d'une communication ciblée sur les structures susceptibles de financer le dispositif et de s'appuyer sur un programme de financement existant (programme européen LEADER, programmes d'intervention régionaux, financement participatif, etc.) Les réseaux existants tels que les "Territoires engagés pour la nature", animés par l'OFB et les Agences régionales de la biodiversité, le dispositif "J'agis pour la nature" de la FNH et le réseau des Espaces protégés seront particulièrement ciblés.
2. Lancement d'une communication ciblée auprès de structures susceptibles d'animer le dispositif (gestionnaires d'aires protégées habitées, collectivités, associations, etc.). L'objectif est de déployer le dispositif à l'échelle nationale (dans et hors des Parcs naturels régionaux).
3. Animation de la communauté d'acteurs rassemblant les structures intéressées pour animer et/ou de financer le Défi.
4. Organisation de webinaires et d'échanges autour du thème de l'engagement civique, sur la base des résultats obtenus dans le cadre du projet et en faisant appel à des experts. Ces webinaires seront destinés aux partenaires du Comité de suivi du Défi familles ainsi qu'aux structures animatrices.
5. Mise à jour des outils de communication du Défi familles à biodiversité positive ;
6. Capitalisation les ressources créées lors de l'animation des quatre éditions du Défi (2021-2024), ainsi que d'autres ressources externes s'avérant pertinentes pour le Défi.
7. Capitalisation et diffusion d'informations sur le programme via une plateforme en ligne contenant deux outils numériques qui seront construits sur deux ans (2025-2027). Ces deux outils seront réalisés par un prestataire externe d'ici mi-2027, en lien avec la FPNRF, les PNR et les partenaires du dispositif (pour la construction de l'architecture et des contenus).

8. Participation aux différentes réunions du WP-6 « Mobilisation des citoyens » et création de synergies avec les autres structures participantes.
9. L'action prévoit une évaluation du dispositif par la chargée de mission de la FPNRF avec l'appui d'un laboratoire de recherche travaillant sur les questions de psychologie environnementale, afin d'identifier et de mesurer les facteurs susceptibles d'influencer l'évolution des modes de vie et de consommation des citoyens (freins et leviers d'action), puis d'améliorer le dispositif en conséquence pour un accompagnement plus efficace. Le processus d'évaluation des capacités transformatrices du dispositif comprendra la construction d'une enquête avec l'appui d'un laboratoire de recherche travaillant sur les questions de psychologie environnementale via un contrat de collaboration, un appel à contribution auprès des familles préalablement impliquées, des entretiens avec un échantillon de familles, et la rédaction d'un rapport de synthèse.
10. Échanges avec les responsables du WP2 du LIFE Biodiv'France pour se saisir des outils de communication proposés.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

PILOTAGE : COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION

- Présidente : Patricia Poupart, présidente du PNR Baie Somme Picardie Maritime
- Vice-président : Jacques Adenot, PNR Vercors
- Directeurs référents : François Charlet, directeur PNR Caps et Marais d'Opale et Olivier Guiard, directeur PNR Aubrac

26. CONTRIBUTIONS AUX REFLEXIONS SUR LES OUTILS ET LES POLITIQUES DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE ET LEUR APPLICATION AU SEIN DES AIRES PROTEGEES

OBJECTIFS

- Contribuer aux discussions sur les politiques agroenvironnementales (en particulier la prochaine PAC) ;
- Suivre l'évolution des outils d'accompagnement de la transition agroécologique à l'échelle nationale, en particulier les expérimentations innovantes ;
- Accompagner les Parcs dans le déploiement de ces politiques et outils, et valoriser leurs expériences pour contribuer à leur amélioration ;
- Analyser les évolutions des systèmes agricoles des Parcs et faire le lien avec les actions déployées ;
- Communiquer sur ces évolutions afin de mettre en avant les spécificités, les réussites mais aussi les besoins des Parcs en matière de transition agroécologique.

ACTIONS 2025

1/ Contribution aux politiques publiques

Objectif : contribuer au débat public sur la transition agroécologique, en mettant en avant la spécificité des Parcs et plus largement des aires protégées.

Cible principale : décideurs

- Mener des concertations au sein du réseau des Parcs et plus largement des aires protégées pour faire émerger des positions communes sur la transition agroécologique ; porter ces positions au sein du débat public.
> Échéances (indicatif) : PLOA, SNBC, année internationale du pastoralisme 2026, PAC 2027 ;
- Participer aux réflexions sur l'amélioration et la pérennisation des outils de la transition agroécologique : mesures agroenvironnementales (MAEC), paiements pour services environnementaux (PSE), labels bas-carbone (LBC), etc.

2/ Accompagnement du réseau des Parcs

Objectif : accompagner les Parcs dans le déploiement des politiques et leviers de la TAE, et valoriser leurs expériences pour contribuer à leur amélioration.

Cible principale : agents des Parcs.

- Informer les Parcs sur les évolutions des politiques et leviers de la TAE et leur fournir des éléments de langage en capitalisant sur les contributions politiques.
- Poursuivre l'animation du Groupe Parcs MAEC.
- Relancer l'animation sur la thématique PSE.
- Animer une réflexion prospective au sein du réseau sur 1 ou 2 thématiques perçues comme prioritaires : réduction des pesticides & agriculture biologique ; adaptation au changement climatique et gestion de l'eau ; avenir de l'élevage ; agriculture et énergies renouvelables ; etc.
- Préparer le lancement de l'action Prairies du LIFE Biodiv'France (2024)

3/ Connaissance des systèmes agricoles et alimentaires des Parcs

Objectif : mieux connaître et faire connaître les systèmes agricoles et alimentaires des Parcs en mettant en avant les spécificités, les réussites, les besoins.

Cible principale : agents de Parcs, recherche, partenaires, décideurs.

- Consolider l'observatoire de l'agroécologie des Parcs.
- Analyser les données de l'observatoire et faire le lien avec les actions des Parcs.
- Valoriser et diffuser les résultats de l'observatoire.
- Explorer des pistes de collaboration avec la recherche sur les freins et leviers de la transition agroécologique dans les Parcs, en lien avec les partenariats existants (Convention FPNRF-INRAE-Institut Agro-AgroParisTech).

27. CONTRIBUTION A LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE, CLIMATIQUE ET ALIMENTAIRE DES PARC NATURELS REGIONAUX

ACTIONS 2025

1 / Communiquer et partager les expériences sur l'agroécologie dans les Parcs

- Valoriser les réflexions et actions communes sur un sujet lié à l'agroécologie au travers de la lettre agroécologie Parcs- sujets envisagés installation-transmission, foncier agricole, adaptation au changement climatique,
- Organiser dans le Parc naturel du Haut-Languedoc un séminaire agriculture et alimentation du 25 au 28 mai alternant sortie de terrain et temps en salle afin que les expériences découvertes sur le terrain puissent être discutées et inspirantes. Des actes seront disponibles. Ce séminaire rassemblera une cinquantaine de personnes. Il s'adresse aux techniciens des PNR. Des élus y participent également ainsi que les partenaires du territoire. Cette année il associera également une délégation brésilienne avec

laquelle la FPNRF collabore sur l'agriculture familiale et le tourisme durable. En fonction des sujets, la Recherche agronomique sera également associée.

2/ mieux connaître l'agriculture dans les PNR et poursuivre l'analyse des liens entre agriculture et alimentation territoriale

- Mise à jour des fiches Parc agriculture et alimentation et valorisation auprès des partenaires
- Contribution à la plateforme Triple performance qui s'adresse aux agriculteurs pour les aider à réussir leur transition écologique

3 / renforcer les partenariats

- Organisation d'un temps d'échange techniciens de PNR – délégations INAO Ce partenariat vise plutôt un public de techniciens pour échanger, fluidifier les actions communes et partager les informations.
- Mise en œuvre de la convention avec la FNAB avec organisation d'un temps d'échange spécifique
 - o Contribution à une nouvelle convention avec Chambres d'agriculture France
 - o Poursuite des partenariats sur la biodiversité domestique (Terrabiodiv, Geves)

28. RESTAURATION DES PRAIRIES NATURELLES ET LUTTE CONTRE LES FACTEURS DE DEGRADATION ET DE DISPARITION DES MILIEUX PRAIRIAUX - LIFE BIODIV'FRANCE

OBJECTIFS

Contribuer au maintien et à la restauration des prairies permanentes et des services environnementaux associés dans les territoires d'aires protégées, en (re)donnant de la valeur aux prairies.

Objectifs à 4 ans :

- Capitaliser les expériences des Parcs en matière de préservation des prairies permanentes.
- Diffuser des outils et méthodes de préservation des prairies au sein du réseau des aires protégées et au-delà.
- Répliquer et faire monter en puissance les actions des Parcs sur la préservation des prairies, notamment par la mobilisation de moyens financiers.
- Contribuer au suivi national des prairies permanentes (pilotage OFB-CBN).
- Montrer le rôle des prairies permanentes et améliorer leur prise en compte dans les décisions des agriculteurs, des citoyens, des collectivités et des décideurs (pilotage OFB-CBN).

ACTIONS 2025

Axe 1 : Création et animation du réseau "Prairies et aires protégées" (PAP)

- Journée de lancement de l'action (décembre 2024) qui visait à réunir différents acteurs du réseau en présentiel (Paris) + cibler les enjeux prioritaires avec une séquence plénière et des ateliers thématiques
- RETEX des actions existantes + Analyse des actions en réflexion
- Elaboration et lancement des GT (dès 2025)
- Diffusion des bonnes pratiques identifiées dans les GT
- Organisation du 1er séminaire du réseau PAP dans un Parc naturel régional ou national (2026)
- Rédaction de notes de plaidoyer et propositions de mesures à destination des décideurs pour une meilleure prise en compte des prairies dans les politiques publiques (2027-2029)
- Organisation du 2^e séminaire du réseau PAP dans un Parc naturel régional ou national (2028)

Axe 2 : Appui au montage de projets Prairies

- Soutien à l'émergence de projets Prairies dans les Parcs ciblant l'accompagnement des pratiques, le développement des filières et/ou la restauration des prairies
- Accompagnement de Parcs pilotes : après identification des besoins ; choix des actions ; recherche de financement

Axe 3 : Suivi et prospective sur l'état des prairies

- Contribution à l'Observatoire national des prairies (OFB-CBN)
- Suivi de l'état des prairies permanentes dans les Parcs (étude 2025 confiée à un prestataire)

Axe 4 : Communication et sensibilisation

- Production de références - lors d'une étude confiée à un prestataire – sur la place des prairies diversifiées dans les exploitations et leurs atouts socio-économiques (ex: références sur les exploitations lauréates du Concours des Pratiques agroécologiques)
- Contribution aux actions de communication et de sensibilisation mises en oeuvre dans le cadre du Plan National Prairie et déploiement dans les territoires de Parcs.

29. MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

OBJECTIFS

- Accompagner les territoires de Parcs vers la transition agricole et alimentaire.
- Essaimer les outils et les expériences innovantes vers d'autres territoires y compris à l'international.
- Repérer et analyser sur les territoires des initiatives d'alimentation responsable et durable.
- Se servir de la restauration collective pour sensibiliser à une alimentation plus durable et responsable.

ACTIONS 2025

Mise en œuvre du projet MIELLAT (projet lauréat de l'appel à projet national du PNA)

- Organisation d'un comité de pilotage
- Finalisation et diffusion d'un benchmark sur les initiatives innovantes dans les PNR réalisé par le BASIC.
- Constitution de 5 groupes thématiques issus du Benchmark et co-animés par des PNR pilotes
- Démarrage de la production de documents de synthèse et de films présentant les thématiques innovantes

Soutien à la restauration collective durable

- Test et accompagnement des collectivités dans l'utilisation de l'outil élaboré par le Basic avec l'appui de l'Ademe sur la compréhension et la maîtrise des coûts liés à la transition dans la restauration collective.
- Groupe de travail pour l'intégration de la marque « Valeurs Parc » dans les 50 % de produits de qualité requis par la loi EGALIM.

Coopération internationale

- avec le Québec
 - o Finalisation du bilan des actions 2023-2024.
 - o Réflexions sur la poursuite de la coopération
- avec l'Etat de Bahia au Brésil (cf. coopération internationale)
 - o Contribution à l'organisation de webinaires thématiques.
 - o Organisation de la participation d'une délégation brésilienne au séminaire Agriculture et Alimentation des PNR dans le PNR du Haut-Languedoc pour échanges d'expériences.

Observatoire RESOLIS

- Recherche de financements pour une internalisation de l'observatoire à la FPNRF.

Porter à connaissance les informations et actions sur l'alimentation utiles au réseau

La Fédération anime le réseau des Parcs en transmettant les informations :

- Diffuser les appels à projet
- Porter à connaissance des Parcs les démonstrateurs territoriaux (3 PNR lauréats en 2024)
- Faire connaître les évolutions réglementaires (SNANC, EGALIM, LOA...)

30. CONCOURS GENERAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGROECOLOGIQUES

OBJECTIFS :

L'objectif est de faire connaître davantage encore le concours, notamment dans le monde agricole et en particulier dans l'enseignement agricole.

Plus spécifiquement pour le réseau des PNR, la FPNRF souhaite permettre aux PNR de conserver un rôle moteur sur ce concours, qui est né en 2007/2008 dans deux territoires de PNR.

ACTIONS 2025

- Participation aux réunions du comité d'orientation et des différents groupes de travail chargés de préparer les réunions du comité et de mettre en œuvre les décisions prises en comité. En termes d'implication, un focus sera fait sur la préparation de la remise des prix au Salon international de l'agriculture (SIA) et sur la communication afférente.
- Échanges avec RTE, partenaire du concours à travers son soutien à la FPNRF, pour une bonne visibilité de l'entreprise dans la communication liée au concours.
- Échanges avec le réseau des PNR pour continuer à faire en sorte que les PNR conservent un rôle moteur sur ce concours.
- Communication régulière de la Fédération sur le concours

FORET

PILOTAGE : COMMISSION FORET

- Président : Jacques Charron
- Directeurs référents : Xavier Beaussart et Rita Jacob

ANIMATION TECHNIQUE

- Julien Chesnel,
- Maé Soulet (projet LIFE BIODIV'France)

31. MULTIFONCTIONNALITE DES FORETS

ACTIONS 2025

- Forêts subnaturelles - Trames de vieux bois

De nombreux Parcs naturels sont investis dans des actions de préservation des vieilles forêts et de restauration d'une trame de vieux bois. L'objectif de cette action est de poursuivre la mise en réseau de ces initiatives, d'engager des actions collectives sur ces thématiques et d'assurer l'articulation de ces projets territoriaux avec le travail mené à l'échelle nationale dans le cadre du Plan National d'Actions Vieux Bois et Forêts Subnaturelles.

- Sylvotrophées - Organisation d'un sylvotrophée à l'échelle nationale

Les sylvotrophées sont organisés depuis plusieurs années à l'échelle de Parcs ou d'association inter Parcs avec une augmentation régulière du nombre de territoires souhaitant, à travers cette action, valoriser des pratiques de gestion forestière favorable à la préservation des écosystèmes et à la production de bois de qualité.

Afin de poursuivre le développement de cette action, il est envisagé d'engager une réflexion sur les contours que pourraient prendre un concours sylvotrophées à l'échelle nationale à l'image du concours général agricole.

- Développement des filières bois territorialisées

Cette action prolonge le travail initié en 2024 pour recenser et valoriser les initiatives des Parcs et de leurs partenaires en faveur du développement des filières bois dans une logique de circuit court et de valorisation du bois local.

- Stratégies et actions des Parcs naturels sur la forêt et la filière bois

L'objectif de cette action est d'analyser la place de la forêt dans les stratégies de territoire des Parcs naturels et l'évolution des enjeux liés aux espaces boisés qui représentent en moyenne 45 % de la surface des Parcs.

- Dynamique des Groupements Forestiers Citoyens et Ecologiques et des foncières forestières dans les Parcs naturel régionaux

On assiste depuis quelques années à un fort développement des GFCE. Même s'ils ne représentent pour le moment qu'une faible surface forestière la dynamique est intéressante du point de vue de l'implication des citoyens dans la réappropriation de la gestion des forêts. Les Parcs naturels sont souvent des territoires privilégiés pour ces initiatives. Cette action a donc pour objectif d'analyser de quelle manière ces dynamiques collectives s'inscrivent dans les stratégies territoriales des Parcs naturels.

OBJECTIFS :

Travailler sur les principaux enjeux relatifs à la forêt et à ses usages en lien avec les approches territoriales et durables spécifiques aux Parcs en tant qu'Aires Protégées :

- 1 - Poursuivre le travail déjà engagé sur la gestion durable des forêts et le maintien et le renforcement de la biodiversité
- 2 - Accompagner les territoires dans le développement des filières locales de valorisation du bois
- 3 - Intensifier le volet "nouvelles attentes sociales vis à vis de la forêt"

ACTIONS 2025

La Fédération des Parcs participe à différents axes de ce programme et accompagne les 7 Parcs pilotes (Parc du Médoc, Parc des Causses du Quercy, Parc des Boucles de la Seine Normande, Parc des Vosges du Nord, Parc de Millevaches en Limousin, Parc de Lorraine, Parc des Pyrénées Ariégeoises) dans la réalisation de ces actions.

OBJECTIFS :

La Fédération des Parcs est partenaire du programme de recherche DOMINOS porté par AgroParisTech, l'Université de Lorraine, INRAE et Mines Paris Tech, qui vise à étudier les conditions à l'émergence d'une bioéconomie concertée basée sur les ressources forestières des territoires.

33. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE FORESTIERE – LIFE BIODIV'FRANCE

OBJECTIFS

Le projet se déroule sur 7 ans (2024-2031). L'objectif visé est la réalisation d'actions locales, sur le territoire métropolitain, de préservation de la biodiversité forestière et d'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces inféodées aux espaces boisés à partir de la boîte à outils créée lors des phases 1 et 2 du projet.

ACTIONS 2025

L'objectif est de recenser les différentes actions mises en œuvre dans nos territoires pour améliorer la préservation de la biodiversité dans la gestion forestière et d'interroger l'impact de ces actions sur le terrain. Enquête (qui ?) + élaboration d'une typologie d'actions.

Ce travail d'analyse sera conduit à la fois avec des partenaires forestiers (ONF, CNPF, FNCOFOR, ...) et des partenaires scientifiques et techniques complémentaires (par exemple le GIP ECOFOR, l'IGN, le WWF, ...). Il permettra d'identifier les facteurs de réussite, les leviers d'actions, les formats des dispositifs, ... sur lesquels s'appuyer pour améliorer de manière effective la préservation de la biodiversité forestière.

Cette phase sera réalisée en articulation avec les actions en cours ou à venir sur ces sujets et issues notamment des conclusions des Assises de la Forêt et du Bois (PNA Vieux Bois, LIFE ARTISAN, ...)

La deuxième phase de ce projet débutera également lors de ces quatre ans. Elle visera à la fois à capitaliser sur le travail réalisé précédemment pour concevoir une palette d'outils permettant une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière et également à expérimenter ces outils sur des territoires pilotes afin de s'assurer de leur portée, de leur opérabilité, ... et d'avoir des premiers retours des opérateurs de terrain quant à leur mise en œuvre.

Ces outils pourront s'appuyer sur les actions recensées lors de la phase 1. Il ne s'agit pas nécessairement de créer des outils ad hoc mais bien de travailler à partir de ce qui fonctionne localement pour réaliser des outils adaptés à différents publics (propriétaires forestiers, gestionnaires, exploitants, élus, usagers, ...) permettant d'assurer le bon état de conservation des habitats forestiers.

ÉCONOMIE ET TOURISME

PILOTAGE : COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

- Président : Michel Gros
- Directeurs référents : Dominique Vergnaud et Emilie Ruin

34. BIODIVERSITE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

OBJECTIFS

- Contribuer, en apportant le regard des PNR, aux réflexions des acteurs nationaux investis sur le sujet « Biodiversité et développement économique » (État, OFB, Bpi France, CDC Biodiversité, autres têtes de réseaux d'aires protégées...), et apporter des informations aux PNR sur les thèmes émergents, les nouveaux outils et dispositifs, etc. ;
- Accompagner les Parcs dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de développement touristique et d'activités de plein nature maîtrisées, dans un contexte de renforcement de l'attractivité des aires protégées.

ACTIONS 2025

- Participation aux réseaux d'acteurs sur « Entreprises et biodiversité » : groupes de travail dédiés du Comité national biodiversité et du Comité français de l'UICN, collectif des acteurs impliqués dans le dispositif « Entreprises Engagées pour la Nature » (EEN), partenaires nationaux représentatifs des entreprises
- Appui aux Parcs dans la mise en œuvre de stratégie économique territoriale en lien avec la biodiversité et en particulier diffusion au sein du réseau des PNR d'éléments issus du Forum Biodiversité Économie 2024.
- Participation aux réflexions émergentes sur les crédits/certificats « Biodiversité ».
- Poursuite du travail d'animation engagé sur le thème "tourisme et biodiversité" autour de la gestion de la fréquentation touristique et d'activités de pleine nature. Ce travail se concrétise au sein du groupe de travail adhoc, dans le cadre des chantiers sur la connaissance des flux au travers le développement d'Outdoorvision au sein du réseau, la mise en œuvre de stratégie de communication engageante. Cela permet l'identification et l'analyse des expériences phares dans les Parcs, les démarches d'information et de sensibilisation, le transfert d'expériences grâce notamment à des webinaires...

35. ACCOMPAGNER LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE PAR LES ENTREPRISES DANS LES PNR - LIFE BIODIV'FRANCE

OBJECTIFS

- Sensibiliser et améliorer la prise en compte de la biodiversité par des entreprises TPE / PME localisées dans les « aires protégées habitées » que sont les territoires classés PNR.
- Faire jouer aux PNR leur rôle de territoires d'expérimentation sur le développement des liens entre économie et biodiversité, par des démarches territorialisées, et dans une logique de chaînes de valeurs.

ACTIONS 2025

L'amélioration de la prise en compte de la biodiversité des TPE / PME est abordée au travers la conception et la mise en œuvre d'un outil de diagnostic des impacts et dépendances des entreprises à la biodiversité, diagnostic pouvant potentiellement être support à la mise en place de plans d'actions en faveur de la biodiversité par l'entreprise. Cet outil sera complété par un cycle de formations visant notamment à la prise en main de l'outil, formations dont les grands points seront condensés dans un guide méthodologique pour diffusion plus large.

L'animation du groupe des 4 territoires classés PNR qui serviront de base à l'expérimentation de l'outil avant sa plus large diffusion. Le choix des 4 PNR (Livradois-Foréz, Lorraine, Brière, Baronnies provençales) a été effectué à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt fin 2022 au sein du réseau des 58 PNR. Cela permettra leur mise en réseau et

un accompagnement dans la mise en place de leur mission d'animation auprès des entreprises de leur territoire. L'expérience acquise par ces quatre territoires sera partagée, dans un premier temps, au sein du réseau des 59 PNR (19% du territoire national, 300 000 entreprises, soit 7% du tissu économique français). Elle sera ensuite partagée plus largement via les réseaux d'acteurs (OFB, Régions de France, CPME, CCI France...).

36. DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET EMERGENCE D'ACTIVITES NOUVELLES

OBJECTIFS

- Aider les Parcs à venir en appui à l'émergence de projets économiques : dans le prolongement du travail réalisé sur les fabriques à projets ou par rapport à des dispositifs créés par des partenaires.
- Promouvoir l'entrepreneuriat innovant dans les Parcs et en particulier des entreprises dont les stratégies sont en cohérence avec les objectifs des chartes de Parc.
- Favoriser les échanges inter-Parcs sur des thèmes à enjeux avec témoignages d'experts

ACTIONS 2025

- Promotion de l'entrepreneuriat : contribution à la 7ème édition du concours "innover à la campagne"
- Contribution à la réflexion sur l'innovation territoriale dans les Parcs au travers l'analyse des démarches entrepreneuriales innovantes
- Poursuite de l'appui aux Parcs avec notamment les dispositifs et l'expertise de la Banque des Territoires/CDC
- Organisation d'un cycle de formation et d'échange entre chargés de mission sur le thème "Développement et transitions" des Parcs alimentant notamment le travail de révision de charte (sujets : maintien de commerces, entrepreneuriat innovant, filières biosourcées...)

37. TOURISME ET ACTIVITES DE PLEINE NATURE

OBJECTIFS

- Animation du réseau tourisme et APN et de la commission « Économie et tourisme » ;
- Alimentation des dynamiques de réseau sur ce thème notamment par le suivi des différents partenariats nationaux ;
- Travail sur les enjeux forts pour les Parcs (fréquentation touristique, itinérance, pratique du vélo) ;
- Coordination avec le volet « tourisme » de la marque (lien Destination Parcs et Valeurs Parc) ;

ACTIONS 2025

- Organisation d'un séminaire annuel tourisme/APN ;
- Suivi des différents partenariats nationaux (Fédérations sportives, opérateurs touristiques nationaux notamment ceux concernés par la marque Valeurs Parc), relation avec les ministères en charge du Tourisme, Sports, Culture et autres institutions ;
- Animation sur l'Itinérance (transfert d'expériences des Parcs du Massif central et mutualisation d'outils/ressources pour son développement - Labo des itinérances de l'IPAMAC) et sur la pratique du vélo (rapprochement avec l'association « Vélo et territoire » et partenariat avec les fédérations nationales cyclo et cyclisme).
- Travail sur la fréquentation touristique :

- Faciliter le déploiement au sein du réseau d'outils de connaissance des flux et de sensibilisation des pratiquants : "Outdoorvision" dans le cadre d'une coopération avec le ministère des sports et en lien avec des partenaires mais aussi des outils de sensibilisation (Biodiv'sports en lien avec la LPO) ;
- Animation du groupe de travail « Fréquentation » ;
- Diffusion et transferts d'expériences à la suite de l'étude/recensement menée finalisé en 2024 ;
- Veille et travail sur des chantiers prioritaires (communication engageante, adaptation du tourisme au changement climatique notamment dans le cadre de formation/échange).

38. 8.5 STRATEGIE TOURISME : DESTINATION PARCS

OBJECTIF

- Promouvoir les Parcs en tant que destination à vivre via une communication inspirante des Parcs et de la Fédération vers les visiteurs/voyageurs.
- Accompagner les Parcs dans cette stratégie de promotion notamment via la formation et l'acculturation, la mutualisation de moyens et la mise en relation avec des opérateurs partenaires.

ACTIONS 2025

Les actions suivantes de Destination Parcs sont articulées avec celles de la marque Valeurs Parc qui sont également présentées aux fiches actions "8 Marque".

- Création et alimentation d'une plateforme web inspirante « Destination Parcs » ;
- Structuration d'une stratégie et les outils de la communication digitale (plateforme numérique, contenus à créer ou à adapter et à faire remonter) en lien avec ceux déjà existants;
- Valorisation d'offres marquées actuelles promues sur la plateforme numérique « Destination Parcs » portées par des prestataires et producteurs locaux en direct, des agences de dimensions nationales, TO/réceptifs régionaux, de partenariats avec des acteurs commerciaux, CE... ;
- Conduite des actions de communication payantes (campagnes de sponsoring et référencement).

MARQUE

PILOTAGE : COMMISSION MARQUE

- Président : Éric Provost

- Directeurs référents : Olivier Claude et Ken Reyna

39. ACCOMPAGNER ET COORDONNER LE DEPLOIEMENT DE « VALEURS PARC NATUREL REGIONAL »

OBJECTIFS

- Renforcer la reconnaissance de « Valeurs Parc naturel régional » en lien avec l'image des Parcs en poursuivant l'effort de communication national engagé depuis 2016.
- Conforter l'harmonisation de la marque au plan national, de son fonctionnement au sein du réseau (dispositif d'appui/suivi national de la marque), et veiller à la cohérence de son utilisation en rapport avec le règlement d'usage déposé à l'INPI.
- Accompagner les Parcs et les inter-parcs régionaux ou massifs (techniciens, élus) en favorisant les échanges d'expériences, en organisant un programme de formation et en venant en appui aux chargés de mission.
- Renforcer la « communauté Valeurs Parc » autour des techniciens, élus et marqués au niveau national.
- Articulation avec d'autres outils :
 - o Inscrire la marque comme outil privilégié dans le cadre de stratégies territoriales de type « Destination Parcs » en tourisme notamment.
 - o Développement d'actions de partenariat avec la marque « Esprit Parc national », et autres signes de reconnaissance.
- Capitalisation et transfert de l'expérience des Parcs sur la marque jusqu'à l'international.

ACTIONS 2025

1/ Mise en place du nouveau plan de communication/promotion

- Renforcement de la communication sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, et autres supports de la Fédération en lien avec ceux des Parcs avec la poursuite d'une animation en interne, et continuité de la valorisation de création de nouveaux contenus. Une communication qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie ciblant le grand public (communauté des personnes intéressées par les Parcs) en complément des institutionnels (cible déjà engagée).
- Créations de photos/vidéos locaux pour plus de contenus et afin de conforter cette communauté.
- Adaptation de contenus rédactionnels existants pour alimenter la plateforme numérique et ses canaux de diffusion.
- Valorisation de la collection de podcasts existante : développement d'ambiances sonores (création de capsules pour alimenter le web).
- Partenariats nationaux avec des médias et opérateurs relais :
 - o Partenariats médias : création de nouveaux partenariats (numérique/print) ;
 - o Partenariats avec des opérateurs relais : valorisation de la marque dans le cadre des offres « Destination Parcs » et actions à conduire avec des agences avec lesquelles nous sommes liés par la marque.
- Politique événementielle :
 - o Reconduction de l'opération « Grand Pique-nique des Parcs » avec opération sur les réseaux sociaux et campagne de promotion ;
 - o Opérations bonifiées par l'outillage des Parcs en supports de communication à l'effigie de la marque : supports/idée de conception, impressions d'outils de communication destinés aux Parcs et leurs bénéficiaires.
- Communication interne/institutionnel :
 - o Croisement entre différentes commissions : marque, communication, tourisme, agriculture.

- Évolution de la rubrique « Valeurs Parc » sur le site de la Fédération, support privilégié de communication pour la cible des professionnels.
- Animation et accompagnement des Parcs à l'alimentation de la base de données nationale des bénéficiaires de la marque et à sa valorisation (sur la plateforme Destination Parcs pour une communication vers les consommateurs/visiteurs).
- Mise à jour des documents de présentation et de promotion de la marque.
- Poursuite de l'alimentation de l'extranet, des dossiers partagés (et de sa mise à jour ; bibliothèque de contenus).
- Suivi des kits de communication, de formations et de bilans des actions de communication.

2/Animation nationale

- Suivi de la marque et évaluation de son impact ;
- Travail de création de nouveaux référentiels ;
- Poursuite de la collaboration entre les marques « Valeurs Parc naturel régional » et « Esprit Parc national » ;
- Accompagner les Parcs dans la mise en œuvre de la marque et harmonisation des marquages au sein du réseau (commission nationale marque) ;
- Programme de formations/échanges (exemples de thèmes déjà traités : initiation des nouveaux chargés de mission, accompagnement sur la mise en œuvre de nouveaux référentiels, rôle des élus dans le développement de la marque, poursuite de sessions sur la communication en lien avec le pôle communication (exemples : réseaux sociaux, outils numériques...) ;
- Poursuite du renforcement de la communauté marque en lien avec les bénéficiaires et en direction des élus (visioconférences avec des élus concernés par la marque).
- Accompagner les Parcs par :
 - des conseils personnalisés ;
 - l'organisation d'un séminaire « marque » dans un Parc à destination des agents des Parcs pour favoriser les échanges d'expériences et d'information entre eux et alimenter la dynamique au sein du réseau ;
 - La création d'un guide d'utilisation de la marque regroupant notamment le contenu des formations déjà conduites.
 - L'encouragement aux démarches inter-Parcs régionales qui constituent un excellent creuset pour favoriser le développement de la marque.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT ET ENERGIE

PILOTAGE : COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT, ENERGIE

- Philippe Gamen, Président
- Stéphane Rodier, Vice-Président
- Patrice Marchand, Vice-Président

- Séverine Adroguer, Directrice référente
- Laure Galpin, Directrice référente

40. ACCOMPAGNER LA REVITALISATION DES PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES PAR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

OBJECTIFS

- Créer des passerelles entre l'enseignement supérieur, la recherche et les territoires afin de stimuler le développement local des territoires ruraux.
- Favoriser le croisement des disciplines et des compétences dans les programmes pédagogiques des universités, des grandes écoles et des formations professionnelles.
- Élargir le spectre des disciplines impliquées pour travailler avec l'ensemble des formations qui ont traités à l'organisation territoriale : sociologie, anthropologie, économie, écologie, architecture, urbanisme, paysage, design, droit...
- Favoriser dans l'enseignement supérieur à l'inter-semester, la possibilité pour les établissements de coopérer.
- Former les futurs diplômés aux spécificités d'exercer dans le monde rural et à la manière de conduire un projet de développement local
- Apporter aux communes des pistes de développement local imaginées à partir d'un dialogue avec les acteurs et d'un diagnostic fin des ressources et des potentiels.

ACTIONS 2025

- Promotion et communication de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des territoires et de l'enseignement supérieur.
- Accompagnement des communes dans l'expression de leurs besoins et la formulation des enjeux, tenant compte des spécificités locales et des politiques publiques à l'œuvre : programmes de revitalisation, ÉcoQuartiers, Paysage et renouvellement urbain ...
- Mise en réseau des territoires et établissements d'enseignement supérieur : constitution d'un réseau des enseignants, organisation d'une rencontre spécifique
- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le montage des dossiers auprès des territoires et des établissements d'enseignement supérieur
- Participation aux ateliers lors des périodes d'immersion des étudiants
- Organisation et animation de trois comités de pilotage et de sélection
- Organisation et animation de webinaires spécifiques pour rapprocher les écoles et les Parcs
- Articles dans le Lien Paysage, urbanisme et architecture ; la Newsletter de la Fédération
- Capitalisation et valorisation tout au long de l'année des expériences au travers de différents supports de communication et lors des temps d'échanges organisés par la Fédération des Parcs et ses partenaires.

41. LE PAYSAGE : PREAMBULE ET RESULTANTE DU PROJET LOCAL

OBJECTIFS

- Mettre en évidence le paysage comme préalable et résultante à toute politique au travers de la valorisation des pratiques des Parcs naturels régionaux dans la continuité des 30 ans de la Loi paysage.

- Accompagner le réseau des Parcs dans la mise en œuvre des politiques publiques et capitaliser sur les remontées de terrain pour proposer d'éventuels ajustements aux décideurs.
- Favoriser les échanges mettant en évidence la qualité paysagère issue de la mise en œuvre d'un projet local
- S'assurer de la prise en compte du paysage comme élément structurant dans les politiques publiques, du législatif jusqu' à la mise en œuvre
- Travaux spécifiques sur la publicité dans les Parcs, notamment suivi du transfert du pouvoir de police aux collectivités
- Poursuite de la consolidation de la procédure d'avis des Parcs naturels régionaux (troisième étape)
- Participer aux travaux de recherche pilotés par le bureau des paysages : faciliter les relations avec les Parcs
- Accompagner le bureau des paysages dans la prise en compte du projet local comme garant de la qualité du paysage
- Repérer et valoriser des modèles et projets innovants.

Ainsi, l'approche par le paysage dans les PNR est un levier majeur pour répondre aux défis des transitions écologique et territoriale, tout en renforçant l'identité et la résilience des territoires.

ACTIONS 2025

Poursuite de l'animation de la problématique paysagère, la FPNRF s'appuiera sur les leviers suivants :

- Un réseau d'échanges : Organiser des rencontres thématiques, webinaires, symposium et ateliers. Une plateforme numérique : Partager les études de cas, les études ciblées et les contenus des temps d'échanges sur le site internet de la Fédération.
- Un programme stratégique commun : Renforcer l'approche, le paysage est la traduction du projet local et s'appuie sur les outils de type, atlas du paysage, plan de paysage, observatoire photographique du paysage.
 - Préparation et animation de 6 webinaires paysage à destination du réseau des Parcs, avec possibilité d'élargissement en concertation avec le bureau des paysages et de la publicité, articulés avec 4 webinaires spécifiques à l'urbanisme (voir fiche urbanisme) ;
 - Participation aux travaux et aux événements et aux différents groupes de travail, comités et colloques relatifs en fonction des demandes du Bureau des paysages et de la publicité ... ;
 - Participation aux travaux relatifs à la préservation et l'amélioration de la qualité patrimoniale des territoires de Parc : qualité des paysages, des patrimoines bâtis et des espaces naturels.
 - Rédaction et diffusion de 3 numéros du Lien Paysage, urbanisme et architecture.
 - Organisation d'un séminaire sur l'Europe des paysages et des jardins "Quelles politiques européennes pour les patrimoines jardins et paysagers"
 - Finalisation d'une étude sur la plus-value d'un plan de paysage dans un Parc naturel régional

42. LE RESEAU DES PARCS NATURELS REGIONAUX ACTEUR EFFICIENT DE LA MAITRISE DE L'ESPACE

OBJECTIFS

Accompagner 17 % du territoire au travers des 59 parcs dans la trajectoire de frugalité foncière, de renouvellement urbain s'appuyant sur le plan de parc et l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités. Différentes problématiques d'actualité seront traitées comme l'intégration des énergies renouvelables, la préservation du foncier agricole, la mise en place des trames écologiques dans les documents d'urbanisme, la qualité de l'espace public et la gouvernance de la planification.

ACTIONS 2025

- Organisation de 4 webinaires sur le thème du projet local et de la maîtrise de l'espace
- Étude sur la prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme
- Participation aux instances nationales traitant du ZAN
- Participation au réseau Planif' Territoires
- Production de 3 infolettres Le Lien Paysage, urbanisme et architecture
- Participation aux groupes de travail du bureau de la planification

43. ATELIERS HORS LES MURS « BIODIVERSITE » : LA BIODIVERSITE COMME COMPOSANTE DU PROJET DE TERRITOIRE

OBJECTIFS

La Fédération, après avoir organisé une 50aine d'*Ateliers hors les murs* pluridisciplinaires, propose depuis 2024 de soutenir des *Ateliers hors les murs « biodiversité »*. Ces ateliers visent à accompagner les élus locaux dans la prise en compte de la biodiversité à l'échelle communale. Ils peuvent aider la réflexion des élus pour une mobilisation vertueuse de la dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales. Ils peuvent accompagner une démarche d'atlas de la biodiversité communale (dispositif "ABC" de l'OFB ou assimilé), notamment lors de la phase de cartographie des enjeux et de définition du plan d'action.

Imaginé selon la même méthode que les *Ateliers hors les murs* originels, les *Ateliers hors les murs « biodiversité »* immergeront des étudiants issus de formation en écologie et en environnement aux côtés d'étudiants issus de formation complémentaires : paysage, architecture, géographie, sociologie, agronomie, aménagement du territoire... Cette association de compétence aura pour objectif d'intégrer pleinement la biodiversité dans le projet local, par exemple sous l'angle du cadre de vie, de la santé globale ("une seule santé"), de l'agroécologie avec le développement des filières de proximité, l'ancrage local et la mobilisation des habitants pouvant comprendre l'éducation à la nature et à l'environnement etc. Le dialogue entre des écoles de disciplines différentes permettra d'accompagner les collectivités dans un projet de gestion de l'espace éclairé.

Les expérimentations seront des opérations pilotes et auront pour rôle de convaincre d'autres formations en écologie et en environnement à passer le pas de la pluridisciplinarité. Un Atelier hors les murs est aujourd'hui estimé entre 10 000 et 12 000 euros (variable en fonction du nombre d'étudiants, de leur provenance).

Pour ces opérations pilotes, l'appel à projet sera en priorité diffusé aux communes disposant ou élaborant un Atlas de la Biodiversité Communal ou équivalent.

ACTIONS 2025

- Enquête auprès des Parcs sur les collaborations existantes avec des formations en écologie : format, enjeux, questionnements
- Connaissance des écoles et formations, identification de leurs compétences et des enjeux pédagogiques
- Élaboration d'un fichier des responsables de formations en écologie au sein des établissements du supérieur
- Construction du modèle et cadrage des Ateliers hors les murs « biodiversité »
- Stratégie de communication renforcée auprès du réseau des écoles, des territoires, des conseils scientifiques, associations universitaires. Assistance à maîtrise d'ouvrage sur mesure auprès du réseau des écoles et des universités

44. ECOQUARTIERS : INTEGRER LES ENJEUX D'ADAPTATION ET DE FILIERES LOCALES

OBJECTIFS

- Poursuivre l'engagement des collectivités des Parcs naturels régionaux dans le label renouvelé
- Alimenter en innovations et expérimentations le réseau national et favoriser l'intégration d'enjeux liés l'adaptation (SFN, pertinence des choix de biodiversité, économie circulaire)
- Identifier des EcoQuartiers dans les PNR porteurs sur les questions adaptations et filières locales et produire une infographie pratique

ACTIONS 2025

- Participation active à l'ensemble des travaux en lien avec l'évolution de la nouvelle démarche EcoQuartier en y apportant le retour d'expérience et les réflexions prospectives du réseau des 59 Parcs
- Réalisation de visios d'échanges avec les collectivités PNR porteuses d'EcoQuartier sur l'évolution de ces quartiers face aux enjeux du changement climatique.
- Déplacement sur site EcoQuartier adaptation
- Réalisation d'une infographie « Mon EcoQuartier s'adapte » et de deux fiches pratiques

45. ADAPTATION CARBONE-ENERGIE : ENJEUX DE TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE EN COHERENCE AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE DES PARCS

OBJECTIFS

En 2025, la Fédération entend mettre l'accent sur les conséquences de la loi APER et le déploiement des Zones d'accélération, la construction de mixtes énergétiques en cohérence avec les enjeux des Parcs. En matière d'adaptation, la question de l'eau et de la place de l'adaptation dans les stratégies de Parcs sera traitée.

ACTIONS 2025

1/ Adaptation

Dans la suite des travaux conduits en 2024 sur l'adaptation et en s'appuyant sur l'enquête auprès des 59 PNR et les conclusions de la formation Adaptation la Fédération se propose de travailler sur la mise en route de cycles thématiques alliant expérimentation et sensibilisation.

- Poursuite des webinaires techniques sur les outils et enjeux de l'adaptation (dont Solutions Fondées sur la Nature)
- Valorisation des initiatives des PNR sur le sujet
- Réunion d'échange avec les différents GIEC régionaux travaillant avec les PNR
- Journée dédiée sur les diagnostics de vulnérabilité et les outils d'accompagnement
- Série de webinaires sur l'eau et ses usages non agricoles (liens avec la BDT sur Aquagir)
- Séminaire "Energie Adaptation" en juin (PNR de Chartreuse)
- Suivi des politiques nationales :
 - o Suivi de la mise en œuvre du Plan national d'adaptation au changement climatique 3, et remontées nationales
 - o PPE

2/ La question carbone

Dans un cadre où la dimension carbone ne cesse de prendre de l'importance, la Fédération souhaite poursuivre son travail à deux niveaux.

- suite de l'engagement sur les labels forestiers bas carbone et organisation d'un webinaire
- suivi réglementaire et politique du sujet
- lien avec les structures proposant d'appuyer financièrement des stratégies carbone

- travaux avec EDF sur une évaluation plus fine de la relation PNR carbone

3/ Energie

La poursuite de la définition des ZAER et le développement des technologies ENR seront au programme de l'année 2025 avec :

- Des points réguliers avec les techniciens du réseau
- Un suivi fin des méthodologies des PNR dans le cadre d'un travail dédié de l'IUCN et de l'ADEME (contribution de la Fédération et de 6 PNR volontaires)
- Les travaux sur la biodiversité et l'énergie en appui sur le life
- Deux webinaires avec Enedis (thème à définir)
- Le séminaire technique annuel
- Les travaux avec GRT sur la méthanisation

Poursuite également des travaux conjoints sur la relation paysage énergie au sein de la commission UPCE

Enfin, travaux d'animation du réseau technique, de la commission UPCE et rencontre technique annuelle.

46. FILIERES DE MATERIAUX BIOSOURCES ET GEO-SOURCES : FAVORISER L'INNOVATION TECHNIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES, DANS LE CADRE DE LA RENOVATION THERMIQUE ET DE LA CONSTRUCTION

OBJECTIFS

- Renforcer et animer le réseau des 59 Parcs sur la question de la rénovation du bâti et de la mobilisation des matériaux biosourcés
- Accompagner les filières de la construction, les acteurs territoriaux (grand public, collectivités, entreprises)
- Favoriser l'innovation notamment en lien avec les universités et centres de recherche
- Travailler sur l'intégration des biosourcés dans les préconisations faites par les structures accompagnantes de la rénovation (France rénov, etc...)
- Travailler sur la formation et l'accompagnement des référents des 59 Parcs
- Concilier qualité architecturale et rénovation énergétique

ACTIONS 2025

- Organisation d'une journée sur d'échange thématiques (comment intégrer les biosourcés dans les réseaux de conseils et d'aides à la rénovation)
- Poursuite de l'engagement dans les démarches nationales en faveurs de la convergence entre rénovation et qualité architecturales (à l'exemple de l'implication dans le CREBA ou auprès des partenaires de l'énergie)
- Animation sur l'ARA (auto-rénovation accompagnée) et groupe d'échange sur les conseillers France Rénov dans les PNR
- Visios techniques d'échanges entre le réseau et les partenaires

47. STRATEGIES TERRITORIALES ET OUTILS EN FAVEUR DE LA MAITRISE DE LA POLLUTION LUMINEUSE

OBJECTIFS

- Accompagner la prise en main du cadre issu de la mise à jour des textes de 2018 et retour des PNR
- Meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques de maîtrise de l'éclairage public et privé
- Contribuer à la mise en œuvre d'une boîte à outils « maîtrise éclairage et enjeux territoriaux » pour appuyer les acteurs locaux

- Poursuite du travail inter réseaux sur les RICE et les labels
- Lancement officiel du label « Entreprise engagée pour la nuit et son environnement »

ACTIONS 2025

La Fédération organisera à travers son travail d'animation et sa capacité à mobiliser les acteurs concernés un ensemble d'actions sur les quatre axes précités :

- Organisation de visio sur la prise en compte des nouveaux textes dans les PNR
- Poursuite de la mobilisation du réseau via des groupes d'échanges techniques
- Travaux sur la dimension biodiversité prise en compte (trame noire notamment) et choix techniques
- Poursuite du travail sur le déploiement du label national « entreprise engagées dans une stratégie territoriale de qualité du ciel et de l'environnement nocturne »
- RICE et intégration pérenne des ambitions énergétiques et biodiversité
- Groupe de travail RICE
- Participation au réseau RICE national
- Participation au réseau Dark Sky France

48. FAVORISER UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DES PARCS DANS LA CONDUITE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES

OBJECTIFS

Pour 2025 les objectifs seront l'approfondissement des axes techniques, la communication, la sensibilisation, le suivi de chantiers pilotes, la valorisation des travaux dans le cadre du LIFE Biodiv France.

ACTIONS 2025

- Une série de webinaires thématiques qui s'appuient sur les retours d'expériences de la première année de convention (sujets envisagés : zones de dépôts et pistes d'accès, remise en état du site après le chantier et intégration paysagère des chantiers et des installations).
- Le travail de communication et de sensibilisation se poursuivra avec une actualisation de l'enquête précédente et une valorisation de l'infographie, la réalisation d'un film Invention demain.
- La Fédération, ainsi que le PNR concerné pourront collaborer avec le bureau d'étude d'OMEXOM pour suivre et participer à l'étude d'impact environnemental d'un chantier prévu au sein d'un PNR.
- Visite de 2 chantiers pilotes et valorisation de ce retour d'expérience.
- Intervention d'Omexom dans le cadre d'un webinaire LIFE BIODIV' France.

49. INTEGRER PLEINEMENT LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE DANS LES PROJETS ENR AU SEIN DES AIRES PROTEGEES ET CONSTITUER UNE COMMUNAUTE DE SUIVI ET DES OUTILS D'APPUI - LIFE BIODIV FRANCE

OBJECTIFS

Dans un contexte d'accélération des tensions sur la relation biodiversité et énergie, ce projet propose de :

- Capitaliser les expériences de gestion au sein ou en périphérie immédiate d'aires protégées afin de pouvoir proposer des éléments méthodologiques
- Créer et mobiliser un réseau d'acteurs des aires protégées, des partenaires de ces thématiques pour partager les expériences et les outils d'analyse

- Contribuer à l'émergence durable d'un centre de ressource sur l'équilibre entre biodiversité et énergies renouvelables (Observatoire des EnR et de la biodiversité, proposé par l'OFB et l'ADEME).

ACTIONS 2025

Afin de répondre à ces objectifs, plusieurs actions sont prévues en 2025.

- Finalisation d'une étude visant à recenser, capitaliser et analyser le positionnement stratégique des aires protégées en matière d'EnR (en cours).
- Organisation de 2 webinaires sur des thématiques à fort enjeux pour l'ensemble des parties prenantes. L'objectif étant de favoriser le partage d'expérience et d'encourager les retours constructifs. Il permet également d'identifier et de rassembler les acteurs souhaitant partager et diffuser leurs expériences et méthodologies.
- Une rencontre annuelle réunissant gestionnaires d'aires protégées, développeurs d'énergies renouvelables, représentants des collectivités, scientifiques et autres acteurs clés. Cet événement, axé sur les échanges et les débats, bénéficiera de l'appui d'une facilitatrice graphique qui synthétisera visuellement les discussions, permettant ainsi de mieux communiquer sur les points essentiels abordés.
- Réalisation d'un film illustrant des exemples concrets de projets d'ENR conciliant les enjeux de biodiversité et énergie dans les aires protégées. Cet outil est également un outil de communication auprès de l'ensemble du réseau.
- Suite à l'étude, organisation de 4 visites qui vont permettre de suivre les sites pilotes identifiés pour chacune des familles d'EnR.
- Pour communiquer sur le LIFE sont prévue durant l'année la participation à 1 colloque et 1 séminaire interparc.

50. LA SANTE DES SOLS ET LA TRANSITION ENERGETIQUE : UNE OPPORTUNITE POUR RENFORCER LA CONNAISSANCE ET LA PRESERVATION DES SOLS

OBJECTIFS

- Faire l'état des lieux des actions et des besoins des Parcs concernant la santé des sols et remonter des exemples concrets des PNR
- Partager cet état des lieux au sein des réseaux Energie et Biodiversité des PNR, et identifier des priorités d'actions avec des PNR pilotes (au moins 6 actions/ démarches à identifier)
- Dégager des éléments de méthode qui pourront être transférables à d'autres projets que ceux relatifs aux ENR
- Poursuivre le rôle d'expérimentateur et d'innovateur propre aux PNR ("laboratoires") en identifiant plusieurs PNR pilotes (3 PNR au minimum)

ACTIONS 2025

1. Etat des lieux des actions et des besoins des Parcs concernant la santé des sols, remontée d'exemples concrets menés par des PNR

- Rédaction un rapport d'analyse de l'enquête, comprenant notamment : l'identification des positionnements, des partenaires et référents au sein des PNR ; l'identification de PNR pilotes sur les questions des sols, notamment dans le cadre du développement des ENR (au minimum : 3 PNR pilotes identifiés) ; l'approfondissement d'au moins 6 actions/démarches identifiées (ex : sensibilisation/animation/formation, accompagnement de projets pilotes, production de connaissances, définition de positionnements, partenariats) déjà menées au sein des PNR, l'identification de pistes d'actions pour les PNR à court et moyen termes.

2. Partage de cet état des lieux au sein du réseau Energie et Biodiversité des PNR, et identification de priorités d'actions avec des PNR pilotes

- Organiser un webinaire de restitution de l'enquête auprès des réseaux sollicités et produire une infographie illustrant les résultats de l'enquête ;
- Organiser un webinaire thématique en lien avec les démarches et pistes d'actions identifiées.

3. Dégager des éléments de méthode qui pourront être transférables à d'autres projets que ceux relatifs aux ENR

- À partir des résultats de l'enquête et des échanges avec les réseaux, conduire avec l'appui d'un bureau étude un travail sur des méthodologies à préconiser pour une plus grande prise en compte de la santé des sols dans les actions des PNR, notamment en matière de projets ENR ;
- Restituer les résultats de l'étude via un webinaire dédié et en lien avec l'action des PNR
- Partager ces résultats, au niveau national et au niveau européen, dans le cadre de l'action « ENR et biodiversité dans les aires protégées » du projet LIFE Biodiv'France et en partenariat avec le centre de ressources « EnR et Biodiversité » tous deux pilotés par l'Office Français de la Biodiversité

4. Poursuivre le rôle d'expérimentateur et d'innovateur propre aux PNR ("laboratoires") en identifiant plusieurs PNR pilotes

- Au terme de l'analyse du questionnaire et des propositions de méthodologies sur la prise en compte plus forte des sols dans les actions des PNR, proposer un programme prévisionnel d'actions avec au moins 8 Parcs Naturels Régionaux pilotes pour la période 2025 - 2030.
- Organiser un séminaire en 2025 sur la question des sols dans un des PNR pilotes.

VIE CULTURELLE, SOCIAL ET EDUCATION

PILOTAGE : COMMISSION VIE CULTURELLE, SOCIAL ET EDUCATION

- Président : Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais Français).
- Vice-Présidents : Dominique Allix (Monts d'Ardèche) et Laurent Laroche (Brenne).
- Directeurs référents : Laurence Dervaux (Boucles de la Seine Normande) et Olaf Holm (Montagne de Reims).

51. ANIMATION DU RESEAU « CULTURE ET EDUCATION »

OBJECTIFS

- Coordonner et animer le réseau des chargés de mission culture et éducation des Parcs naturels régionaux de France.
- Coordonner et mettre en œuvre la convention cadre 2022-2025, signée entre le ministère de la Culture et la FPNRF
- Coordonner l'évaluation de la convention 2022-2025 et la rédaction et le renouvellement de la convention 2026-2029

ACTIONS 2025

1/ Animer les échanges des membres du réseau culture et éducation des PNR

- Travailler à l'échelle du réseau à la mise en œuvre concrète de la convention pluriannuelle avec le ministère de la Culture et en lien avec la charte partenariale relative à l'éducation au territoire et au développement durable
- Organiser le Séminaire national de novembre 2025 et les réunions de la Commission « Vie culturelle, sociale et éducation » du 1^{er} et du 2nd semestre 2025.
- Encourager les échanges et la valorisation des expériences innovantes dans les Parcs (organisation de webinaires).
- Représenter la FPNRF et le réseau « Culture et Éducation » dans les instances nationales.
- Préparer le bilan et l'évaluation de la convention 2022-2025 et réaliser le renouvellement de la Convention cadre 2026-2029.

2/ Mettre en place l'action spécifique : « Création d'un Vademecum sur la coopération entre DRAC et les Parcs »

Il s'agira de :

- Constituer et animer un groupe de travail DRAC/Parcs sur le sujet.
- Organiser la rédaction et la mise en page du Vademecum
- Organiser un webinaire de présentation du document final.

3/ Mettre en place et animer des ateliers de travail

Organiser des groupes de travail et de réflexion au sein du réseau des chargés de mission « Culture et Éducation » des Parcs. Les travaux de ces groupes de travail et de réflexion seront restitués lors de celui de novembre 2025. Un des chantiers de 2025 sera la préparation du Congrès national des Parcs 2026 dont le sujet sera la jeunesse.

4/ Veille partenariale

- Assurer une représentation dans les instances nationales, têtes de réseaux, ...
- Prendre contact avec des instances nationales susceptibles de donner naissance à des projets partenariaux dans les années à venir (Renouvellement de la charte partenariale et préparation du Congrès des Parcs 2026 sur la jeunesse, ...).

5/ Renforcer les liens entre les PNR et les DRAC, les Rectorats, les DSDEN

6/ Capitalisation et valorisation des actions

7/ Coordonner et assurer la mise en œuvre du programme d'actions

52. LECTURE ET BIBLIOTHEQUES

OBJECTIFS

- Favoriser la diffusion du livre et de la lecture ;
- Renforcer les liens entre le réseau des bibliothèques des collectivités territoriales, et notamment les bibliothèques départementales, et les Parcs naturels régionaux ;
- S'appuyer sur les outils du ministère de la Culture pour favoriser le développement de la lecture, en particulier les contrats territoire-lecture (CTL) et les données mises à disposition par l'Observatoire de la Lecture Publique (OLP).

ACTIONS 2025

L'opération va se découper selon plusieurs axes :

D'une part, il s'agira d'inviter le personnel des bibliothèques des collectivités à participer à un cycle de webinaires portant sur la présentation des Parcs naturels régionaux de France et leurs missions de Culture et d'Éducation et de présentation de l'ouvrage « J'explore la France et ses merveilles ».

D'autre part, il s'agira d'accompagner le réseau des agents de Parcs chargés de la programmation culturelle et de l'éducation au territoire, en lien avec les bibliothèques à la conduite d'actions partenariales. Un rappel sur les outils du ministère de la Culture pour favoriser le développement de la lecture, en particulier les contrats territoire-lecture (CTL) est envisagé.

En parallèle, il sera mené une campagne de valorisation des actions menées sur les territoires de Parcs par la création d'un visuel, d'une courte vidéo promotionnelle, des réseaux sociaux et la création du *#jexploremonparc* et d'autres médias comme par exemple, l'audiovisuel.

L'objectif général de l'opération étant de présenter la somme des initiatives qui auront été menées dans les Parcs lors du *Congrès national des Parcs en 2026 dont le thème principal sera la jeunesse*.

53. ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS COORDONNEES EN FAVEUR DU PCI DANS LES PARCS

OBJECTIFS

Mettre en œuvre la convention cadre de partenariat entre le ministère de la Culture et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, autour des thèmes suivants : Préservation et valorisation du cadre de vie - Développement de la vie culturelle des territoires, facteur de cohésion sociale.

Renforcer l'identité culturelle et l'appropriation par les habitants :

- en soutenant l'identification du patrimoine culturel immatériel (PCI) en lien avec les territoires des Parcs (Inventaires national du PCI), contribuant ainsi à l'élaboration de mesures de sauvegarde et de valorisation ;
- en privilégiant le mode participatif et l'approche ethno/anthropologique des projets, en lien avec les DRAC, les technopôles labellisés du ministère de la Culture et l'Université ;
- en accompagnant les projets de collecte documentaire sur les pratiques du PCI et d'exposition en ligne des ressources numériques constituées, et en s'impliquant si nécessaire dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des éléments présents sur les territoires des Parcs.

ACTIONS 2025

Le but principal de cette opération est :

- d'une part, de poursuivre une large diffusion des principes et les enjeux du PCI à l'échelle technique et partenarial des Parcs naturels régionaux ;
- d'autre part, de proposer, un accompagnement, a minima, des collègues ayant bénéficiés de la formation de 2024 et du guide des bonnes pratiques, désireux entre autres de travailler, à l'inclusion de PCI à l'Inventaire National. Plusieurs thèmes communs ont d'ores et déjà identifiés dans le cadre du questionnaire de satisfaction de la formation : canaux d'irrigation, toitures en lauzes ou chaumes, pierres sèches, gastronomie, ...

54. JEUNESSE ET BIODIVERSITE

OBJECTIFS

- Contribuer activement au déploiement de deux dispositifs emblématiques que sont « le Service Civique Écologique » et « les Aires Éducatives Terrestres et Marines » dans les Parcs naturels.
- Encourager tous les liens possibles qui peuvent être faits entre les actions permettant l'engagement collectif et le mieux-être de la jeunesse dans les Parcs naturels régionaux.

- Encourager, promouvoir et accompagner le déploiement de ces dispositifs auprès des collectivités locales adhérentes des Parcs naturels régionaux.

ACTIONS 2025

Pour le Service Civique Écologique

Il s'agira de réaliser une enquête, puis un document de recommandations pour l'accueil de SCE sur les territoires ruraux que sont les Parcs naturels régionaux. Cela permettra :

- De réaliser un diagnostic fin des pratiques existantes dans les Parcs
- D'identifier les besoins et le rôle de la Fédération dans la participation au déploiement du Service Civique Écologique dans les Parcs naturels régionaux
- D'étudier les conditions de réussites à rassembler, territoire par territoire et les partenariats à envisager avec les autres collectivités locales.

2/ Pour les Aires Éducatives*

Il s'agira de définir et de mettre en place une stratégie opérationnelle de déploiement du dispositif des Aires Éducatives Terrestres ou Marines spécifiquement dans les Parcs naturels régionaux volontaires, en :

- Organisant la tenue de webinaires de présentation du dispositif aux agents en charge de l'éducation au territoire et de l'éducation culturelle des Parcs, ainsi que des temps d'échanges sur cette question avec les Directions régionales de l'OFB
- Accompagnant des actions-test « Grandeur Nature » sur des territoires de Parcs volontaires. Ces actions menées avec le soutien de partenaires externes permettront d'expérimenter et de modéliser entre autres des interventions pédagogiques spécialement adaptées aux Parcs naturels.
- Réalisant et diffusant un vadémécum spécifique « Aires Éducatives dans les Parcs ». Ce document n'a pas vocation à revenir sur la méthodologie proposée par l'Office français de la biodiversité. En revanche, il complètera cette méthodologie par une série de recommandations à destination des Parcs et de leurs partenaires. Il s'inspire de la pédagogie de projet définie par le réseau École & Nature. Celui-ci s'appuiera sur les expériences existantes et celles mises en œuvre dans le cadre de l'action-test. Les résultats seront rendus accessibles au plus grand nombre.